

DOSSIER

Y, la génération de l'instant T

p.20

ZOOM ENTREPRISE

AQS mène la chasse aux poussières

p.8

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La croissance bleue au pays de l'or vert

p.26



Pourquoi choisir ?

CHEVROLET COLORADO • 2,5 LT • BVM
49 900 F/mois⁽¹⁾ ou 2 775 000 FHTGI⁽²⁾

Climatisation • Direction assistée • Vitres électriques • Fermeture centralisée
 ABS • Bluetooth • 2 Airbags • Radio CD MP3 • Jantes alliage • ...

3 ans
 de garantie
 ou
 100 000 km

De la ville à la brousse, de la côte est à la côte ouest, les possibilités sont multiples en Nouvelle-Calédonie. Alors pourquoi choisir entre une berline ou un pick-up ? Taillé pour toutes les routes, le nouveau Chevrolet **COLORADO** est à la hauteur de toutes vos attentes : un nouveau design plus sportif, un intérieur spacieux, ergonomique et luxueux digne d'une berline, une robustesse et une puissance à toute épreuve, le nouveau Chevrolet **COLORADO** ne fait aucun compromis.

LE CHEVROLET COLORADO, OU LE MEILLEUR DES DEUX MONDES, EST DÉJÀ DISPONIBLE AU PRIX EXCEPTIONNEL DE 2 775 000 FHTGI SEULEMENT. VENEZ L'ESSAYER !

(1) Offre réservée aux particuliers valable en location longue durée sur 60 mois limitée à 15 000 km/an. Restitution du véhicule au concessionnaire en fin de contrat. Sous réserve d'acceptation du dossier par Locauto. Offre non cumulable valable jusqu'au 31 août 2013. Offre valable pour le modèle Chevrolet Colorado 2,5 L 148 CV, au prix de vente HTGI de 2 775 000 FHTGI. Soit un premier loyer de 49 900 F + 59 loyers x 49 900 F, frais de dossier de 15 750 F. Soit un coût total de l'opération de 3 009 750 F hors ADI. (2) Hors frais de mise à la route. Photo non contractuelle.

Sommaire

DOSSIER Y la génération de l'instant T



Actualités

Une conférence sur les économies d'énergie pour des gains de productivité

La Journée de l'entreprise à Koné p4

Vie de la CCI

La révolution informationnelle est en cours p5

L'accompagnement de gestion personnalisé, du « sur-mesure » p6

ZOOM ENTREPRISE AQS mène la chasse aux poussières



Actualités entreprises p10/11

Portrait

Croître à la pépinière d'entreprises p12

Provinces

Le Raï en bonne voie p14

C'est officiel p16

Repères Économiques p17

Économie

Titres repas, bientôt en Nouvelle-Calédonie p18

Nouvelles technologies

Tourisme : cap au sud ! p25

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La croissance bleue au pays de l'or vert

p26



Formation

La réglementation douanière p29

Quiz

p30

Connaissez-vous

l'Observatoire du commerce ?

Fiche pratique

Droits civil et commercial, qu'est-ce qui a changé ? p32

Foire aux Questions/Agenda p34

Reprises d'entreprises p37

Foires et salons p37

Revue de presse p38

Le CCI info est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, 15 rue de Verdun, BP M3, 98 849 Nouméa Cedex, tél. 24 31 00, fax 24 31 31 Site internet : www.cci-nc - Directeur de publication : André Desplat - Comité de rédaction : Valérie Nebois-Kempf, Isabelle Papaceit - Coordination : Isabelle Papaceit - Rédaction : Jean-Marc Estournès, Chloé Jez, Anne-Claire Lévêque, Vincent N.-C - Coordination rédaction : Rezo - Réalisation : Concept - Couverture et illustrations dossier : Romain Paulin - Régie publicitaire : Rezo, tél. 28 63 01 - Responsable publicité : Yann Milin, tél. 77 19 72 - Impression : Artypo Ducos, tél. 28 32 99 - Tirage : 12 000 exemplaires - Le CCI info est distribué aux ressortissants de la CCI-NC.



Edito

ANDRÉ DESPLAT
Président de la CCI-NC

Depuis quelques années, l'arrivée dans le monde du travail des jeunes de la génération Y bouleverse le cadre traditionnel du management au sein des organisations. Jusqu'ici, les salariés – fidèles à leur entreprise – acceptaient les contraintes d'une société dans laquelle ils étaient promis à une progression quasi certaine. Aujourd'hui, ils évoluent dans un monde marqué par l'avènement des technologies de l'information et de la communication où tout va plus vite, où mobilité, spontanéité et flexibilité sont les maîtres-mots. Or, les plus jeunes d'entre eux affichent désormais un détachement face aux valeurs traditionnelles de l'entreprise. Face à cela, les dirigeants peinent parfois à trouver la bonne méthode. Et si, plus qu'un inconvénient, il fallait voir dans cette nouvelle génération une incitation à inventer un management différent ? Plusieurs experts partagent leur expérience dans ce numéro et nous éclairent sur les probables évolutions de ces dix prochaines années dans ce domaine. Autre thématique d'avenir abordée dans nos pages, la croissance bleue, un axe de développement économique plus que prometteur... Bonne lecture.

JOURNÉE DE L'ENTREPRISE DE KONÉ LE 10 OCTOBRE

La CCI-NC organise une Journée de l'entreprise, jeudi 10 octobre. Destiné aux entrepreneurs et porteurs de projet qui souhaitent développer une activité en province Nord, l'événement réunira une quinzaine d'exposants partenaires, dont les institutions et organismes d'accompagnement. L'occasion de trouver des réponses concernant le financement, la fiscalité, la formation ou les modes de gestion. Plus largement, cette journée d'information et d'échanges mettra en avant les opportunités en province Nord ainsi que les aides disponibles pour y développer une activité.

➤ Jeudi 10 octobre, de 9h à 20h. Espace Au Pitiri à Koné. Renseignements : Agence de Pont-Blanc, Koné, tél. : 42 68 20 - kne@cci.nc

DEUX NOUVEAUX CERTIFICATS CONSULAIRES

Le pôle formation de la CCI-NC a créé deux nouveaux diplômes. Pensés et développés par l'Ira Pacific avec l'appui du service Recherche et développement, ces certificats consulaires de niveau IV visent les métiers de technicien de maintenance en mécanique et de technicien de maintenance en électricité et instrumentation. Les premières promotions seront certifiées en octobre prochain à l'issue d'une formation organisée en vue de répondre aux besoins spécifiques des sous-traitants de KNS.

➤ Les apprentis topographes rencontrent la DITTT

La classe de BTS Géomètre-Topographe de la CCI Apprentissage de Nouméa s'est rendue à l'IRD à l'Anse-Vata le 31 juillet dernier pour découvrir les outils cartographiques du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Organisé par le personnel de la DITTT, cette après-midi a notamment permis de présenter la chaîne de traitement de l'information depuis l'acquisition des données jusqu'à leur valorisation au travers d'une carte.



➤ Conférence « des économies d'énergie pour des gains de productivité »

Mardi 1^{er} octobre, une conférence organisée par la CCI-NC, l'Ademe et le gouvernement sera consacrée à la maîtrise de l'énergie dans les industries calédoniennes. Ce sujet est aujourd'hui un enjeu primordial. L'opération de pré-diagnostic énergétique menée auprès de dix industries ces derniers mois a permis d'identifier plusieurs leviers d'actions permettant de réduire la facture énergétique des entreprises. Les retours d'expérience et les témoignages ainsi que les dispositifs d'accompagnement dans le do-

main de l'énergie seront présentés à cette occasion.

➤ Mardi 1^{er} octobre à 18h, à l'auditorium de la CCI, 14 rue de Verdun, à Nouméa. Inscriptions et renseignements au 24 31 00 ou com@cci.nc



➤ Salon Planète PME le 19 septembre

En rassemblant les acteurs majeurs de l'économie calédonienne, le Salon Planète PME, organisé par la CGPME, offre aux chefs d'entreprise la possibilité de s'informer, de rencontrer et d'échanger pour mieux gérer et diriger sa structure. Les conseillers de la Chambre de commerce et d'industrie animeront un stand dans cette optique. L'édition Planète PME 2013 sera placée sous le signe des échanges régionaux, avec la présence de la Représentation patronale du Pacifique Sud.

La Nouvelle-Calédonie compte plus de 20 000 PME et les créations d'entreprise sont un des moteurs de la croissance du territoire.

➤ Salon Planète PME, jeudi 19 septembre de 15h à 21h, hôtel Château Royal à Nouméa. Renseignements : CGMPE NC, tél. 24 00 66 - cgpme@cgpme.nc

➤ Conférence mondiale sur le tourisme insulaire



Première « Conférence mondiale sur le développement durable du tourisme des îles » du 11 au 13 septembre à la Réunion. L'objet de cet événement international, qui réunit les représentants de 161 États membres de l'Organisation mondiale du tourisme, émanation des Nations unies : aborder toutes les facettes du développement touristique dans les îles, y compris les sujets du financement, du partage de valeur ajoutée, de l'emploi, de la coopération régionale et de la promotion. Au programme également, les enjeux autour du développement durable et de la préservation des ressources naturelles et des atouts culturels.

➤ Renseignements : daniele.kuss@finances.gouv.fr - www2.unwto.org

La révolution informationnelle est en cours

Jeudi 1^{er} août, Christophe Legrenzi, ingénieur en informatique, spécialiste du management, animait le Rendez-vous de l'économie de la CCI consacré à l'économie numérique. L'occasion de faire le point sur un nouveau concept, la révolution informationnelle, pilier des évolutions de notre organisation économique actuelle.

Le monde économique a considérablement changé ces deux derniers siècles. Le phénomène d'industrialisation a fait considérablement baissé la part du secteur agricole, dit primaire, au cours des XI^{ème} et XX^{ème} siècles. Puis, la tertiarisation a concentré la majorité de la population active dans le secteur des services. Ces modifications n'ont pas seulement changé l'économie, elles ont aussi bouleversé la société. Les États-Unis d'Amérique comptent, par exemple, à présent moins de 2 % d'agriculteurs. Face à ce constat, un économiste britannique, Angus Maddison, a établi que seuls le commerce et l'industrialisation ont réellement permis d'augmenter le niveau de richesse par habitant.

Une évolution sans précédent

Nous assistons aujourd'hui à une nouvelle étape, que Christophe Legrenzi nomme la révolution informationnelle. En quoi consiste-t-elle ? Aujourd'hui, les économies développées sont fondamentalement dépendantes de l'outil informatique. Plus de 75 % de la population active l'emploie quasi quotidiennement. Un salarié passe, en moyenne, plus de la moitié de son temps de travail devant un ordinateur. Devenus des éléments incontournables de la vie professionnelle, mais aussi à l'intérieur des foyers, plus de 350 millions d'ordinateurs et de 1,6 milliard de téléphones portables sont vendus chaque année. Premier secteur économique, l'informatique concentre les entreprises mondiales les plus importantes et est à l'origine des fortunes de trois des hommes les plus riches de la planète. Mark Zuckerberg et le succès phénoménal de Facebook sont l'illustration de la place que ce domaine occupe désormais.

L'avenir au numérique

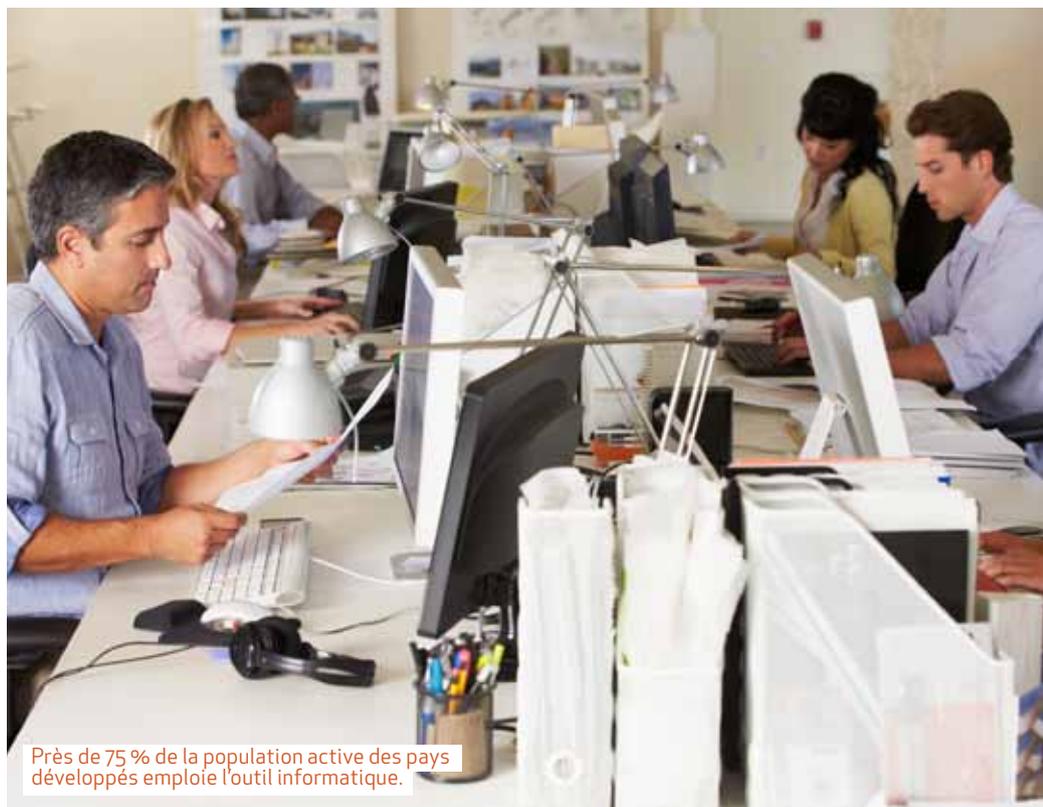
C'est un fait, l'économie s'est transformée, entraînant une modification du processus de création de richesse. Si le moteur du changement a été, par le passé, l'invention de la machine à vapeur et l'industrialisation

qui en a découlé, aujourd'hui, le numérique est en train de façonner nos sociétés. Le commerce en ligne progresse, il a ainsi augmenté de 60 % ces cinq dernières années, alors que le commerce international dans son ensemble n'augmentait que de 4 %. Les entreprises numériques obtiennent des marges brutes plus de deux fois supérieures à celles des autres. Près de 600 sites internet sont créés chaque minute. Ces quelques données laissent mesurer l'ampleur prise par le secteur, ces dernières années.

L'enjeu management

Si l'informatique est un domaine complexe qui connaît plus de 3 000 innovations annuelles, il est donc impératif que les entreprises lui d'accordent une importance croissante. En effet, la corrélation entre performance et organisation informatique devient de plus en plus évidente. De fait, si

le budget informatique ne représente que de 1 à 5 % du budget annuel total d'une entreprise, en réalité, son poids est beaucoup plus fort. Ainsi, les services informatiques mobilisent de 10 à 50 % du budget de fonctionnement, et ne peuvent être réduits à la seule acquisition de matériel. Le lien entre la maturité informatique des organisations et la performance d'entreprise s'impose. Il est notamment possible d'améliorer la cohérence des systèmes et des processus afin de gagner en efficacité. Les systèmes d'information ne sont donc pas un simple instrument, ils sont, l'affirme Christophe Legrenzi, les actuels leviers de la performance d'une entreprise, et au delà, de l'économie dans son ensemble. Point positif, si l'avènement de la société numérique est en cours, celle-ci s'accompagne de création de croissance et de richesse. Plus qu'un pari sur l'avenir, un pronostic !



Près de 75 % de la population active des pays développés emploie l'outil informatique.

Un appui sur mesure

La CCI a développé un service d'accompagnement de gestion personnalisé. Un moyen pour les chefs d'entreprise de bénéficier d'une expertise et de conseils adaptés à leur situation et un atout certain pour faire face aux éventuelles difficultés comme au coup d'accélérateur de l'activité. Détails.

La prise en compte des préoccupations et des besoins des entrepreneurs est une priorité pour la Chambre de commerce et d'industrie. Toujours à l'écoute de ses ressortissants, l'établissement consulaire développe de plus en plus des prestations « à la carte », définies en fonction des demandes des chefs d'entreprise. Ainsi, un service d'accompagnement de gestion personnalisé a été mis en place : il offre la possibilité pour les sociétés de bénéficier du soutien de conseillers CCI à travers un accompagnement individuel.

Une analyse préalable

Cette formule est intéressante pour les entreprises à différents titres. Elle commence par un entretien avec le conseiller en gestion de la CCI, afin de cerner les problématiques propres à chaque structure. « Parfois, le chef d'entreprise souhaite un accompagnement ciblé en matière de trésorerie ou de stock, parfois, il veut améliorer sa rentabilité et cherche comment s'y prendre, expose Dao Deruy, conseillère technique en gestion à la CCI. L'objectif est toujours d'améliorer la situation de son entreprise, soit parce que celle-ci connaît des difficultés passagères, ou même struc-

turelles, soit parce qu'elle ambitionne d'accroître ses performances. » Plusieurs cas de figure peuvent conduire un chef d'entreprise à faire appel à ce service. Cela peut être pour résoudre des problèmes, clairement identifiés ou non, ou pour faire face à un accroissement d'activité. Dans tous les cas, l'objectif est d'apporter une aide pour lui permettre de mieux gérer sa société et de bien maîtriser son développement.

Un regard extérieur

Cette possibilité d'accompagnement personnalisé a retenu l'intérêt de Fabrice Lescq, qui dirige l'entreprise E-plus : « Après avoir suivi un autodiagnostic « trésorerie » qui comprenait un accompagnement en entreprise d'une durée de huit heures, j'ai voulu prolonger et approfondir le travail commencé. Cela permet de mettre en place différents outils utiles, mais surtout le conseiller de la CCI apporte un regard extérieur ». Un besoin fréquemment énoncé par les dirigeants de TPE et PME. « E-plus est une petite structure, poursuit Fabrice. Nous avons beaucoup de travail toute l'année. L'intérêt, c'est à la fois de connaître les bases de la gestion, quand, comme moi, on n'a pas de formation spécifique au départ,

mais surtout d'avoir un regard extérieur, des avis de la part d'un spécialiste. »

Une gestion mieux maîtrisée

Après une première phase qui comprend l'identification des besoins, vient l'analyse complète du bilan, sur une ou plusieurs années, suivie de la mise en place d'indicateurs ou d'outils pour mieux piloter l'entreprise. Afin d'améliorer sa gestion, une comptabilité analytique légère ou un classement des charges peut être mis en place. « La phase de départ est généralement assez dense, c'est pourquoi il est important de prévoir un suivi à plus long terme, souligne Dao Deruy. La plupart des chefs d'entreprise sont pris toute l'année par leur activité. L'accompagnement que nous proposons leur permet de prendre du recul, et apporte, au delà d'une expertise, un avis objectif. Selon le besoin, il se fait sur quelques heures ou peut être établi sur plusieurs mois. Cela laisse le temps de voir si les outils mis en place sont bien maîtrisés. Au final, les chefs d'entreprise disposent d'un décryptage de leur activité et de leur patrimoine et des propositions de solutions, si nécessaire. Le but reste que le dirigeant soit parfaitement autonome. »

6



COÛT D'UN ACCOMPAGNEMENT DE GESTION PERSONNALISÉ

Le tarif de base est de 10 000 francs HT de l'heure, dégressif si la prestation se poursuit sur plusieurs mois. La durée varie selon les besoins. Pour plus de renseignements, contactez le 24 40 74 ou d.deruy@cci.nc

La CCI-NC propose un service, sur mesure, d'accompagnement de gestion personnalisé.

Créer une entreprise.

C'est vous...



Vous aider à réaliser votre projet.

C'est nous !

La Chambre de commerce et d'industrie
conseille et accompagne les porteurs de projet
pour optimiser leur chance de réussite.



www.cci.nc

cci 
NOUVELLE-CALÉDONIE

La chasse aux poussières

Nettoyage des réseaux de ventilation et d'aération, protection des conducteurs d'engins de chantier soumis aux poussières amiantifères, lubrification automatique des organes vitaux de ces mêmes engins : la société Air qualité services a entrepris une diversification originale. Détails.



Romain Ferri a créé Air qualité services depuis un peu plus d'un an.

8

Les réseaux de ventilation et d'aération des établissements recevant du public seront entretenus « aussi souvent que nécessaire ». C'est, en résumé, ce que prévoit la réglementation calédonienne. En pratique, cela signifiait souvent : chacun fait comme il peut. Jusqu'à l'an dernier, quand Romain Ferri a eu l'idée de se lancer dans le dépoussiérage et l'hygiénisation de réseaux. Une initiative bienvenue.

Depuis le 1^{er} juillet 2012, Air qualité services (AQS) – seule société sur ce créneau – inspecte, brosse, nettoie les gaines de ventilation et d'aération de plusieurs établissements recevant du public : Cafat, Sic, hôtels, etc. « Nous intervenons depuis le moteur d'extraction jusqu'à la bouche de sortie, explique le co-gérant d'AQS. À l'issue de l'opération, une caméra motorisée inspecte à nouveau en profondeur les réseaux, ce qui nous permet de faire une restitution au client et de lui montrer l'état des conduits avant et après. » AQS procède également au dégraissage des hottes des cuisines professionnelles.

Pas d'amiante en cabine

Consultant la réglementation en vigueur, Romain Ferri tombe un jour sur des textes gouvernementaux relatifs à la protection des opérateurs d'engins exposés aux pous-

sières amiantifères¹. Ni une ni deux, le chef d'entreprise se renseigne, trouve un fournisseur à Brisbane, se forme et creuse le filon. L'idée consiste à installer un système de filtration/pressurisation de la cabine de l'engin de chantier. Posé sur le toit, ou sur le côté, de la pelle hydraulique ou du camion, un boîtier de 80 cm sur 60 traite l'air ambiant avant d'insuffler à l'intérieur un air propre et frais, en empêchant toute particule d'amiante d'y pénétrer. Le conducteur est ainsi protégé, tout comme les équipements électroniques de la cabine. À ce jour, AQS enregistre une dizaine de précommandes en provenance d'exploitants soucieux de se mettre en conformité avec la réglementation².

Graissage optimal

À ces industriels, Romain Ferri propose aujourd'hui un autre service : la lubrification automatique. « En allant démarcher pour les cabines, on s'est rendu compte qu'énormément d'engins étaient défectueux ou en maintenance suite à un problème de graissage », indique-t-il. Plus de souci avec ce nouveau système qui, grâce à une pompe et des durites, alimente chaque point de graissage de manière automatique. « Nous travaillons avec un bureau d'études australien qui possède toutes les références

constructeurs et nous communique le débit de graisse nécessaire à chaque organe selon le modèle de l'engin. » Le procédé, qui limite les travaux de maintenance et donc le coût de fonctionnement, garantit un graissage optimal et réduit l'impact environnemental diminuant la quantité de déchets graisseux. Sur ce troisième volet de son activité, AQS devait finaliser ses premiers contrats fin juillet et inaugurer la lubrification automatique sur les bulldozers d'un poids lourd du BTP calédonien.

¹- Arrêté du 16 novembre 2010 relatif à la protection des travailleurs contre les poussières issues de terrains amiantifères dans les activités extractives, de bâtiment et de travaux publics. Plus de 350 sociétés et près de 5 000 salariés sont concernés par le risque amiante environnemental.

²- Le délai de tolérance vis-à-vis du respect de la réglementation devrait prendre fin au 1^{er} janvier 2014.

Contact

Air qualité services
Associés : Romain Ferri et Christian Bull
Tél. : 85 42 25
www.aqs.nc

WE REALLY
WANT
FORD! *



Nouveau KUGA
à partir de 2790 000^F.

Continuez à partager vos photos de vous et de votre Ford sur www.fordheritage.nc



Go Further*

* Allons plus loin

WE
WANT
FORD!

Motorisation : 1,6L EcoBoost 156CH 4x2 BVM 6
Équipements : Bluetooth - Radar de recul - Jantes alliage 17" - Conso : 6,6L / 100 km
Modèle présenté : 1,6L EcoBoost 182CH 4x4 BVA au prix de 3 990 000^F - Version TITANIUM



JOHNSTON & CIE - RTE DES PORTES DE FER - NOUMÉA - TÉL. 28 17 17 - E-MAIL : johnston@hgj.nc
PARKING DU NORD - KONÉ - TÉL. 47 50 60 - E-MAIL : parkingdunord@mls.nc
Nos agents : GN Automobiles Koumac - 77 23 94 / ALV Poindimi - 42 58 00



❖ C'est réu au Saint-Hub

Envie d'animer une réunion dans un lieu qui sorte de l'ordinaire ? Le restaurant Saint-Hubert, place des Cocotiers, propose ses salles à la location pour vos événements professionnels. Il est possible de réserver ces espaces d'une capacité de 30 (en intérieur) à 80 personnes (en terrasse). Le restaurant propose différentes formules, depuis la simple collation jusqu'au dîner. Un lieu à la fois central et agréable, aussi efficace pour favoriser la cohésion d'équipe que les échanges d'idées.

*Restaurant Le Saint-Hubert,
40 rue Anatole France.
Contact : Jean-Marie Gillot,
tél. 71 77 77*



❖ 130 millions

Le 7 août dernier, la SLN a signé une convention tri-partite afin de réaliser des investissements structurants sur Kouaoua, où travaillent près de deux cent de ses employés. Conclue avec la province Nord et la commune jusqu'en 2015 et pour un montant de 130 millions, cette convention comprend un large programme d'opérations, parmi lesquelles l'alimentation en eau potable de la tribu de Méa, un programme socio-éducatif avec l'équipement en matériel de l'école primaire de Faja, ainsi que des réfections routières. Avec Thio et la province Sud en 2008, Poya, Koumac et la province Nord en 2011, cette convention est la quatrième passée par l'opérateur historique minier en faveur du développement local.

DU PHILATÉLISTE AUX TOURISTES



L'OPT a inauguré sa vitrine philatélie fin août dévoilant un superbe espace rue Anatole France. À proximité de la gare maritime de Nouméa, ce lieu est bien plus qu'une simple boutique. Y sont mises en valeur les collections de timbres de l'OPT dans un espace muséographique très attractif. On peut y admirer les gammes aux thèmes variés, du monde marin aux espèces végétales endémiques. Unique enseigne dédiée à la philatélie d'outre-mer, Calédoscope met en valeur ses collections qui célèbrent la culture et le patrimoine de la Nouvelle-Calédonie. On y trouve aussi un espace shopping, comprenant tasses, serviettes et trousse, entre autres, ainsi que les livres annuels du timbre. Idéal pour tous ceux qui souhaitent ramener ou offrir un souvenir du Caillou.

Ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 15h30. 5 rue Anatole France, Nouméa. www.caledoscope.nc

10

❖ Bravo l'été, édition 2013

L'opération commerciale se déroulera du 26 octobre au 17 novembre. Comme chaque année, elle mobilisera plus de 250 commerces de la Grande terre et des Îles. Des animations spécifiques viendront s'ajouter aux différentes promotions proposées par les enseignes participantes. Le commerce sera à l'honneur durant trois semaines, pour le plus grand plaisir des clients qui pourront participer au tirage au sort et gagner plus de 5 millions de cadeaux offerts par les partenaires.

À retenir : animation sous les farés de l'Anse Vata, le vendredi 8 novembre avec un marché artisanal (une trentaine d'exposants et spectacles gratuits).

*Pour plus de renseignements : syndicatcommerce@lagoon.nc
ou 27 54 10*



❖ Adecco devient Âboro

Présent depuis 1994 sur le territoire, Adecco, spécialiste de l'intérim, change de nom et devient Âboro. Adecco fait le choix d'une nouvelle identité pour mieux s'adapter au marché local et s'ancrer dans la culture calédonienne. Signifiant Homme en langue Païci, ce changement s'accompagne d'évolutions en interne et, en particulier, de plus d'autonomie. Âboro, c'est aujourd'hui trois agences, dont une sur Koné, un cabinet de consulting, et le placement de 2 000 personnes chaque année, soit 25 000 contrats.



Le goût de la plaisance



AccessBoat est un spécialiste des bateaux à moteur. Située à Nouméa, l'enseigne propose quatre nouvelles marques, en exclusivité dans le Pacifique : Drago, Selectionboats, Selectionwave et Ultramar. Cette dernière est notamment réputée pour ses coques aux brevets européens, insubmersibles. Composée de trois personnes, l'équipe met à la disposition de ses clients des modèles très complémentaires. Et pour donner au plus grand nombre le goût du large, un projet de location de bateaux est en cours.

Retrouvez Access Boat sur Facebook ou au 82 44 99.

Votre enseigne, c'est Signs

Avec ces 25 techniciens, une équipe de designers, des ateliers et des équipes de chantier, l'entreprise Signs, située à Ducos, est une référence pour tous vos projets de signalétique et de décoration. Parmi les réalisations récentes les plus marquantes de cette société, figurent une enseigne de 30 mètres de long

à Géant Sainte-Marie, une enseigne nouvelle génération de 1300 LED programmables au casino du Surf, les deux enseignes Speedy ou le nouveau Showroom de Mercedes.

Signs : 27 impasse Ballard, à Ducos. Tél 28 10 26
www.signs.nc ou sur Facebook.



VISITE DE VALE NC

Journée portes ouvertes à Vale Nouvelle-Calédonie le 14 septembre dans le cadre du mois du patrimoine. Au programme : une traversée en Ferry Vale Grand Sud, une visite de l'usine et des animations (ouvert aux plus de 18 ans uniquement).

Inscriptions : 23 50 26 - 70 14 66 - 76 06 51
ou ValeNC-communication@vale.com



26 000

C'est le nombre de visiteurs, en 2012, de la Foire internationale du Pacifique, organisée à Nouméa. Proposant 4 jours de festivités, 10 000 m² d'exposition avec Tahiti en invité spécial, 200 exposants, des services de garderie et de restauration, des spectacles et divertissements, l'édition 2013, qui se tiendra du 26 au 29 septembre sur le parking baie de la Moselle, devrait, elle aussi, faire le plein.

Du bien-être en pot avec Life Art



jeco.nc
L'info pratique en un seul clic !



Le saviez-vous ? L'air intérieur de nos maisons, appartements et bureaux est de dix à cent fois plus pollué que l'air extérieur. Les sources sont multiples : peintures, colles, isolants, produits d'entretien... Et si Life Art et un Ficus benjamina pouvaient tout changer ?

Sur notre lieu de travail, les imprimantes et les photocopieuses émettent des substances polluantes et les moquettes contiennent, elles, des solvants de colle très volatiles. Comme nous passons la plupart de notre temps à l'intérieur où l'air provient généralement d'espace clos, il contient des particules qui altèrent sa qualité. Life Art propose une solution aussi esthétique qu'efficace. Depuis plusieurs décennies, et notamment grâce à des recherches, effectuées par la Nasa, on connaît les propriétés dépolluantes des plantes. Chaque

variété a ses spécificités, certaines absorbent en particulier les composés d'ammoniac, d'autres de carbone... Comment ? En « nettoyant » l'air qu'elles rejettent. Life Art se propose donc de choisir les plantes selon votre environnement pour accroître votre bien être. Et parce que l'agrément visuel joue aussi un rôle important dans notre confort, une attention particulière est apportée à l'esthétique. Les pots et bacs ont un design moderne et élégant. Les locations de plantes Life Art apportent raffinement et convivialité aux espaces professionnels.

Life Art, tél. 97 37 22 - contactlifeart@gmail.com www.lifeart.me

Croître à la pépinière

Avec la création de l'Espace Performance en décembre 2006, la CCI inaugurerait la première pépinière d'entreprises du territoire. Un bilan de l'activité après bientôt un septennat d'existence est l'occasion de rappeler les modalités de fonctionnement de cet espace voué aux créateurs ou repreneurs d'entreprise.

Pour évoquer le caractère bénéfique de la pépinière, rien ne vaut le témoignage de chefs d'entreprise ayant séjourné à l'Espace Performance. Vivien Hecquet, créateur d'Axis Consultant, a occupé durant près de deux ans un des dix-neuf bureaux mis à disposition des sociétés à Nouméa : « Être accepté à la pépinière est déjà en soi un facteur de légitimité. Il convient en effet de convaincre le comité de sélection du bien-fondé de son projet, de ses compétences. La confiance qui vous est accordée est donc un premier succès pour votre entreprise ! ».



Une aubaine pour les nouvelles entreprises

Car il ne suffit pas d'être candidat pour intégrer la pépinière. Le potentiel et la motivation, tout comme le réalisme et la cohérence économique et financière de son projet, figurent parmi les critères pris en compte. Ce "coup de pouce" a d'ores et déjà profité à une quarantaine d'entrepreneurs à Nouméa, auxquels il faut ajouter la quinzaine d'autres passés par la pépinière de Koné - qui compte dix bureaux - depuis fin 2010. Chérifa Linossier, dirigeante de la Sarl NC Prev et occupant un bureau à Nouméa de 2009 à 2012, rappelle les mérites de l'Espace Performance et conseille vivement à d'autres créateurs de postuler : « La pépinière met à notre disposition un espace très

professionnel et il y règne un bel esprit de convivialité. L'entraide entre les résidents est réelle, sans compter les synergies qui peuvent voir le jour entre les différentes entreprises ». Si ces synergies ne sont pas un objectif affiché, elles sont bien un des effets positifs de ce lieu qui rassemble talents, énergies et initiatives et favorise l'émulation réciproque. Il n'est ainsi pas rare que des sociétés de la pépinière trouvent des clients à l'intérieur même de celle-ci ! Rien de surprenant à cela, tant sont divers les secteurs d'activité des entreprises séjournant à l'Espace Performance.

Du matériel à disposition

Si vous êtes à l'aube de créer une société ou de reprendre une activité (de moins de

quatre années d'existence), il est possible que cette lecture vous incite à faire valoir votre candidature. Et même si tous les bureaux de la pépinière de Nouméa sont actuellement occupés (trois sont encore disponibles à Koné), rien n'est figé pour autant. En effet, la vocation de la pépinière n'est pas d'abriter les résidents "à vie". Ceux-ci peuvent y demeurer quatre ans maximum (et peuvent partir à leur guise, en respectant un préavis de trois mois). Quatre années durant lesquelles tous bénéficient d'un bureau meublé, d'un réseau informatique performant, d'une salle de reprographie à disposition (consommation à la charge des résidents), d'un accès Internet ADSL, de salles de réunion adaptées, d'un pôle d'accueil... Sans oublier l'accès à la documentation économique, juridique et fiscale de la CCI ou à des programmes de formation. Un service clés en main à un tarif avantageux (de 57 000 à 108 000 F/ mois, selon la taille du bureau) qui séduit les entrepreneurs.

BCI
La liberté, ça compte...
www.bci.nc
+ d'info au 256 990
coût d'un appel local
www.bci.nc
ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN
Groupe BRED

Les pépinières de la CCI-NC

Espace Performance
15, rue de Verdun
BP M3 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. : 24 31 05 - E-mail : esp@cci.nc

Initiative Nord
44, lotissement Les Cassis
Voie principale, Pont-Blanc
98860 Koné
Tél. : 42 68 42 - E-mail : ini@cci.nc

moi, je paie en **2** **3** **4** fois

avec ma carte Visa ou Mastercard*
chez les commerçants affiliés
au réseau PnF



RESEAU
PnF



Vous êtes commerçant et vous n'êtes pas encore affilié à PnF,
contactez le **256 990** pour un rendez-vous avec votre conseiller.

* Vous pouvez payer en plusieurs fois à partir de 20 000 F d'achat chez les commerçants affiliés
quelle que soit votre banque, avec votre carte Visa ou Mastercard délivrée en Nouvelle-Calédonie.

un produit
BCI
Groupe BRED

Le Raï en bonne voie



Avec les bus du Raï, le transport en brousse change prend un nouveau virage.

“Raï”, ou Réseau d’autocars interurbain, signifie lézard en langue de Houaïlou. Derrière, se cache une révolution des transports en brousse. Ce nouveau dispositif mis en place par le gouvernement et les trois provinces, regroupés au sein du Syndicat mixte de transport interurbain, doit offrir confort, sécurité et fiabilité aux usagers à l’orée 2014.

Face à la dégradation et à l’obsolescence progressive du réseau, les pouvoirs publics ont décidé d’entreprendre une refonte du transport en brousse. « Le réseau a atteint son point de limite. Les véhicules très anciens ne sont plus adaptés et comportent des risques pour la sécurité des usagers », note Patrick Holero, collaborateur de Gilbert Tyuienon, vice-président du gouvernement. Sous l’égide du Syndicat mixte de transport interurbain (SMTI) créé en 2009 et regroupant le gouvernement et les trois provinces, c’est un vaste projet qui a été mis en œuvre pour répondre aux besoins des usagers.

Fiabilité et sécurité

Une révolution qui va métamorphoser, début 2014, le transport en brousse en un réseau moderne, sécurisé et fiable. Baptisé Raï, il comprendra une quarantaine d’engins dernière génération, dont le coût est pris en charge par le SMTI. « Les cars sont très confortables, équipés de climatiseurs, d’écrans vidéo. Quatre d’entre eux seront accessibles aux personnes à mobilité réduite », indique Richard Mardjoeki, directeur du SMTI. La sécurité des voyageurs est un des points forts du dispositif. Les

chauffeurs devront suivre une formation. Chaque car sera équipé d’un éthylotest anti-démarrage. Autre atout à souligner : la régularité du service. « Les cars comprennent un système de géolocalisation, ce qui permettra de suivre leur avance ou leur retard », précise Richard Mardjoeki. Si la fréquence de passage ne change pas, à savoir un aller-retour quotidien par destination, de nouvelles lignes vont en revanche être créées en province Nord et dans les Îles, afin de compléter les seize déjà existantes. Quatre nouvelles gares également vont voir le jour : à Bourail, Koumac, Koné et Poindimié. Quant à la gare de la Moselle à Nouméa, des travaux sont prévus, en cours de discussion avec la Ville.

Une billetterie modernisée

Toujours pour améliorer le confort des usagers, un système de billetterie sera mis en place. Chaque passager aura désormais un ticket en main. « Il sera possible de réserver et de payer sa place par SMS. Une avancée pour les usagers qui vivent en tribu et qui seront certains d’avoir leur place dans le car, ce qui n’est pas le cas aujourd’hui », souligne Patrick Holero. Bonne nouvelle, les tarifs, eux, ne bougeront pas, quelle

que soit la destination ! « Le dispositif se veut évolutif pour satisfaire les demandes des usagers qui sont au centre de ce futur réseau », affirme le directeur du SMTI. Il serait aussi question de proposer un car business, équipé en wifi, afin de pouvoir y travailler le temps du trajet.

1,1

C’est, en milliard de francs, le coût d’achat par le SMTI des 40 cars qui vont couvrir le réseau Raï.

LANCEMENT D’UNE CAMPAGNE D’INFORMATION

Afin de renseigner les usagers sur les nouvelles dispositions prises par le SMTI, une campagne d’information sera organisée ce mois. À cette occasion, un des cars « dernière génération », parmi ceux arrivés fin août de Chine, sillonnera le territoire. Le 18 septembre, il sera présenté place de la Marne, à Nouméa, lors de la Journée du transport.



Avez-vous pensé à la location courte durée ?

- une migration informatique à prévoir
- un événement sportif ou culturel à organiser
- une formation ou un séminaire à planifier
- l'arrivée d'un stagiaire ou un déplacement à préparer ?

Pour 1 jour, 15 jours, 1 mois...
Océanie Locations met à votre disposition :



Copieurs
Imprimantes
Multifonctions



PC
Portables



Serveurs



Vidéo projecteur



4, route de l'Anse Vata - Nouméa - Tél/Fax : 25.20.70
Mob : 75.25.65 - Mail : m.richard@oceanie-locations.nc
www.oceanie-locations.nc

INNOVATIONS

FACILITER LES ACHATS DE SA CLIENTÈLE

PAIEMENT EN 2, 3, 4 FOIS



Grâce à ses nouveaux Terminaux de Paiement Electronique (TPE), la BNC vous permet de proposer à vos clients un paiement en 2 ; 3 ou 4 fois par carte bancaire.



Banque de
Nouvelle Calédonie
La banque, en mieux.



CIRCULATION

Port autonome

Les tarifs du port autonome de la Nouvelle-Calédonie applicables aux usagers et concessionnaires de cet établissement public ont été modifiés. La liste de ces tarifs est annexée à l'arrêté publié au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie.

Arr. n°2013-1727/GNC du 09.07.13
JONC n°8939 du 23.07.13



© P.A. Pantz - Port autonome

Péage

Les péages de la voie de dégagement Est et Ouest seront supprimés à compter du 1^{er} janvier 2014.

Dél. n°26-2013/APS du 01.08.13
Dél. n°27/APS du 01.08.13
JONC n°8936 du 09.08.13

Aérien

Une direction de la Sécurité aéronautique d'État, service à compétence nationale placé auprès du ministre de la Défense, a été créée. Elle est compétente en matière de navigabilité et d'immatriculation des aéronefs d'État, de circulation aérienne militaire, d'organisation et de gestion des espaces aériens.

Déc. n°2013-366 du 29.04.13
JONC n°8917 du 13.06.13

NOMINATION

État

M. Paul-Marie Claudon a été nommé directeur de cabinet du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie en lieu et place de M. Edgar Perez.

Arr. du 17.06.13
JONC n°8927 du 11.07.13

Adraf

M. Régis Elbez, M. Michel Sallenave, et Mme Roseline Lilin ont été désignés en qualité de représentants de l'État au sein du conseil d'administration de l'Adraf pour une durée de trois ans.

Arr. n°HC/DAIRCL/2180-36 du 01.07.13
JONC n°8939 du 23.07.13

FORMATION

Culture

Une nouvelle certification professionnelle a été créée : le diplôme d'intervenant artistique et/ou culturel (Diac). Ce diplôme est composé de deux certificats professionnels unitaires permettant de valider les compétences suivantes :

- préparer et concevoir une action éducative en utilisant des supports artistiques et/ou culturels selon un parcours composé exclusivement de périodes de formation ou en alternance ;
- conduire une intervention artistique et/ou culturelle.

Arr. n°2013-1297/GNC du 28.05.13
JONC n°8915 du 06.06.13



Culinaire

La CCI s'est vue attribuer des subventions en vue de l'organisation de formations en technologie culinaire dans les structures touristiques de la province Nord, et d'une mission Éductour à Lifou, au bénéfice des prestataires d'hébergements touristiques. Le but de l'Éductour : faire découvrir les prestations proposées par les gîtes touristiques de Lifou à des professionnels exerçant le même type d'activité en province Nord pendant plusieurs jours et les inciter à proposer ensuite ce même type d'offre à leurs clients.

Dél. n°2013-149/PN du 07.06.13
Dél. n°2013-150/BPN du 07.06.16
JONC n°8930 du 23.07.13



© CCI NC

ORGANISATIONS SYNDICALES

Les listes des organisations syndicales de salariés et d'employeurs reconnues comme représentatives en Nouvelle-Calédonie ont été fixées.

Organisations syndicales des salariés :
USOENC ; USTKE ; FSFAOFP ; UT-CFE/CGC ; CSTC-FO ; CSTNC ; COGETRA.

Organisations syndicales d'employeurs :
MEDEF-NC ; CGPME-NC ; UPA-NC.

Pour rappel, seules les organisations syndicales représentatives sont dotées de la capacité de parler au nom des organisations syndicales. Cette capacité leur permet notamment de négocier et signer des accords collectifs s'appliquant à tous les salariés d'une entreprise, d'une branche d'activité ou d'un ensemble de secteurs d'activités, mais aussi leur donne aussi la faculté de désigner un délégué syndical afin de négocier au sein d'une entreprise.

Arr. n°2013-1683/GNC du 02.07.13
Arr. n°2013-1685/GNC du 02.07.13
JONC n°8927 du 11.07.13

TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Civil et commercial

Un décret et une ordonnance ont étendu et adapté certaines dispositions du Code de commerce et du Code civil en Nouvelle-Calédonie. Ces textes rendent notamment applicables sur le territoire les dispositions relatives aux pouvoirs d'enquête en matière de concurrence, ainsi que diverses mesures destinées à favoriser le développement des petites entreprises, et à simplifier le fonctionnement de certaines formes de sociétés.

Ord. N°2013-516 du 20.06.13
JONC n°8929 du 23.07.13
Déc. N°2013-563 du 26 juin 2013
JONC n°8932 du 30.07.13

TAUX DE L'USURE AU 3^E TRIMESTRE 2013

PRÊTS AUX PERSONNES MORALES

(hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole, ou professionnelle non commerciale)

- Prêts pour achat ou vente à tempérament	7,99 %
- Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans	3,63 %
- Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans	5,01 %
- Découverts en compte	13,36 %
- Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans	4,40 %

PRÊTS AUX PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES

- Découverts en compte	13,36 %
------------------------------	---------

PRÊTS AUX PARTICULIERS

Prêts immobiliers

- Prêts à taux fixe	5,23 %
- Prêts à taux variable	4,68 %
- Prêts relais	5,44 %

Autres crédits

- Prêts inférieurs ou égaux à 357 995 ^F	20,09 %
- Entre 357 995 ^F et 715 990 ^F	15,77 %
- Supérieurs à 715 990 ^F	11,05 %

Découverts en compte, crédits renouvelables,

achats et ventes à tempérament, prêts viagers hypothécaires	
- Entre 181 862 ^F et 357 995 ^F	19,58 %
- Entre 357 995 ^F et 715 990 ^F	16,75 %
- Supérieurs à 715 990 ^F	13,11 %

INTÉRÊT LÉGAL

Vos factures ne sont pas réglées à temps et vous envisagez de réclamer des intérêts de retard ? Deux solutions... :

- Vous avez prévu dans vos conditions de paiement un intérêt conventionnel que vous réclamerez après mise en demeure de payer.
- Vous n'avez rien prévu et vous devrez appliquer l'intérêt légal, toujours après mise en demeure de payer.

2013	0,04 %
2012	0,71 %
2011	0,38 %
2010	0,65 %
2009	3,79 %

TAUX DE BASE BANCAIRE

TBB moyen pondéré : 6,60 %

Source : Institut d'émission d'outre-mer

INDICE ET TAUX

- Prix juillet 2013	105,13 %
- Inflation juillet 2013	- 0,10 %
- Prix juillet 2013 hors tabac	104,98 %
- Inflation 2013 hors tabac	+ 0,80 %

SALAIRE MINIMUM GARANTI (DEPUIS LE 1^{ER} MARS 2013)

- SMG horaire	899,32 ^F
- SMG mensuel	151 985 ^F

SALAIRE MINIMUM AGRICOLE (DEPUIS LE 1^{ER} MARS 2013)

- SMAG horaire	764,63 ^F
- SMAG mensuel	129 189 ^F

FEUILLE DE PAIE

LES PLAFONDS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2013

- Plafond Cafat	349 400 ^F
- Plafond maladie Cafat / Ruamm	
- Tranche 1	490 700 ^F
- Tranche 2 (jusqu'à 5 073 500 F CFP)	490 701 ^F
- Plafond FSH (fonds social de l'habitat) Délibération modifiée n° 210 du 30.10.1992 - Article 2	294 900 ^F
- Plafond Formation professionnelle Articles Lp 720-1 à 720-5 et R 720-3 du Code des impôts de Nouvelle-Calédonie	349 400 ^F

Pour toute information complémentaire, contactez la Cafat : Tél. 25 58 00

ÉVOLUTION DU BT21

	2012	2013
Janvier	96	101,34
Février	96,23	101,30
Mars	98,43	101,29
Avril	98,67	101,44
Mai	99,01	101,66
Juin	99,16	101,70
Juillet	99,18	101,66*
Août	99,20	
Septembre	99,54	
Octobre	100,15	
Novembre	100,02	
Décembre	100	

(*) = indice provisoire.

Attention, index BT21 rénové (voir www.isee.nc ou contactez le Centre d'informations économiques de la CCI pour plus de renseignements - Tél. 24 31 20 - doc@cci.nc). Base 100 : décembre 2012.

Erratum : Attention, une erreur s'est glissée dans les numéros d'août et juillet. Le BT21 du mois d'avril 2013 était bien de 101,44 et non de 104,44 comme indiqué.

IRL, INDICE DE RÉVISION DES LOYERS D'HABITATION



Créé en 2007, cet indice est venu remplacer le BT21 uniquement dans le cadre des loyers d'habitation. À compter du 11 octobre 2012, pour les baux conclus ou renouvelés après le 1^{er} janvier 2007, les loyers des locaux à usage d'habitation peuvent être revalorisés suivant l'indice de révision des loyers, dans la limite maximale de 2% par an, conformément à la délibération n°152 du 28 septembre 2011 relative à la révision du prix des loyers. IRL (Base 100 en décembre 2006).

Pour tout renseignement, contacter la Direction des affaires économiques : tél. 23 22 50 - dae@gouv.nc
IRL juin 2013 : 119,15 / IRL juillet 2013 : 119,34*

Titres repas, un dispositif bientôt opérationnel

Le projet est en cours depuis 2011. Le dispositif des chèques repas va bientôt voir le jour sous la houlette du vice-président du gouvernement, Gilbert Tyuionon, et de son cabinet. Les entreprises pourront choisir d'y adhérer, favorisant ainsi le pouvoir d'achat de leurs salariés tout en soutenant le secteur de la restauration

Ticket restaurant, chèque déjeuner, chèque restaurant... Autant de marques déposées pour un même dispositif. C'est finalement sous la dénomination de « titre repas » que ce système devrait, dans quelques mois, s'installer en Nouvelle-Calédonie. « Ils pourront être utilisés dans les points de vente de plats préparés, explicite Jean-Raymond Postic, directeur de cabinet de Gilbert Tyuionon au gouvernement. Restaurants, snacks, roulottes, grandes surfaces, gamelles... ». L'aboutissement de deux années de travail jalonnées par une mission en Métropole afin de rencontrer les opérateurs en place, mais aussi par les réflexions de la commission spéciale vie chère du Congrès et par les négociations de fin de conflit vie chère au haut-commissariat. « Nous avons également commandé en 2012 une étude de faisabilité afin de savoir comment proposer un dispositif adapté au territoire avant de débiter la rédaction des textes », en l'occurrence, un projet de loi de pays pour la mise en place des titres repas et une délibération pour la modification du code du travail. Déjà examiné par le gouvernement, le projet de

loi est désormais entre les mains du Conseil d'État.

Des modalités préétablies

Une fois le dispositif opérationnel – sans doute début 2014 – les titres repas suivront un cheminement balisé. Un ou plusieurs opérateurs titulaires d'un agrément délivré par le gouvernement émettront les titres de paiement. Ceux-ci seront ensuite vendus aux employeurs, publics ou privés, affiliés. Au sein de chaque entreprise ou collectivité, les salariés les achèteront à un tarif inférieur à sa valeur. « La prise en charge de l'employeur est à négocier dans chaque structure, mais le texte l'a placée entre 50 et 60 %, précise Jean-Raymond Postic. Il reste donc 40 à 50 % à la charge du salarié. » Le tout exonéré de charge sociale et d'impôt sur les sociétés d'un côté, et d'impôt sur le revenu de l'autre.

Retours sur investissement

Si la Nouvelle-Calédonie accepte, comme la Cafat, de renoncer aux contributions fis-

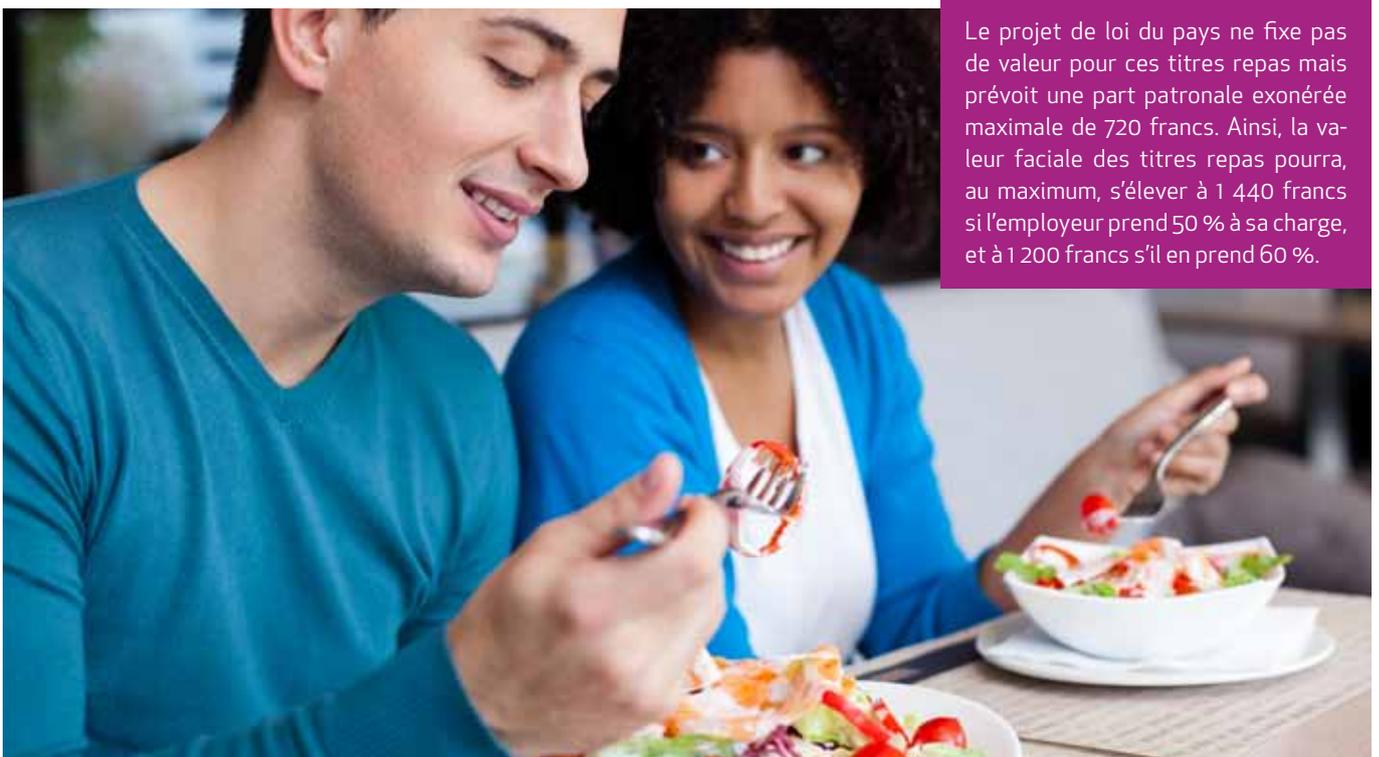
cales d'un tel dispositif, c'est bien en raison des effets attendus. Retombées sociales d'abord, avec une redistribution non négligeable de pouvoir d'achat aux salariés. « Mis en œuvre dans les conditions optimales de participation patronale, de valeur et de nombre de titres, nous avons calculé que le bénéficiaire recevrait 13 000 francs par mois de pouvoir d'achat supplémentaire. » Un montant non négligeable, notamment pour les plus petits salaires.

Autre conséquence attendue, un effet de levier sur le secteur de la restauration. « Il est admis, en Métropole, que trente utilisateurs génèrent un emploi dans le secteur, indique le directeur de cabinet. Si l'on envisage 25 à 30 000 bénéficiaires calédoniens, quelque 400 emplois supplémentaires seraient possibles à terme ! » Si le ratio paraît important et s'appuie sur une simple évaluation, le gouvernement mise sur l'efficacité d'un dispositif adapté au territoire, « économiquement vertueux et socialement efficace ».

18

QUELLE VALEUR ?

Le projet de loi du pays ne fixe pas de valeur pour ces titres repas mais prévoit une part patronale exonérée maximale de 720 francs. Ainsi, la valeur faciale des titres repas pourra, au maximum, s'élever à 1 440 francs si l'employeur prend 50 % à sa charge, et à 1 200 francs s'il en prend 60 %.



LES SPÉCIALISTES DE L'INVESTISSEMENT EN NZ

THE ONE PLACE FOR ALL THINGS PROPERTY IN NEW ZEALAND



VOTRE AGENCE DE GESTION LOCATIVE

Une équipe francophone de gestionnaires de propriété à votre service

Spécialistes des appartements et de la copropriété

Appartements toujours loués au prix du marché

Gestion de locaux commerciaux

Pour toutes vos questions

Email: phil@oneplace.co.nz



VOTRE AGENT D'ACHAT IMMOBILIER

Equipes spécialisées dans le marché immobilier néo-zélandais

Achat d'entreprises, de locaux commerciaux et résidentiels

Accompagnement tout au long de votre projet : démarches administratives, installation en NZ

Service après-vente (vos yeux et vos oreilles sur place)

Pour toutes vos questions

Email: nzs.info@me.com



VOTRE AGENCE IMMOBILIÈRE

Vente de produits neufs

Le choix des promoteurs pour la commercialisation de leurs projets sur les territoires francophones

Immeubles neufs avec garantie décennale

Accompagnement personnalisé

Vente de produits anciens

Revente de vos propriétés situées en Nouvelle-Zélande

Conseil en immobilier

Conseil d'optimisation de votre portfolio résidentiel et commercial

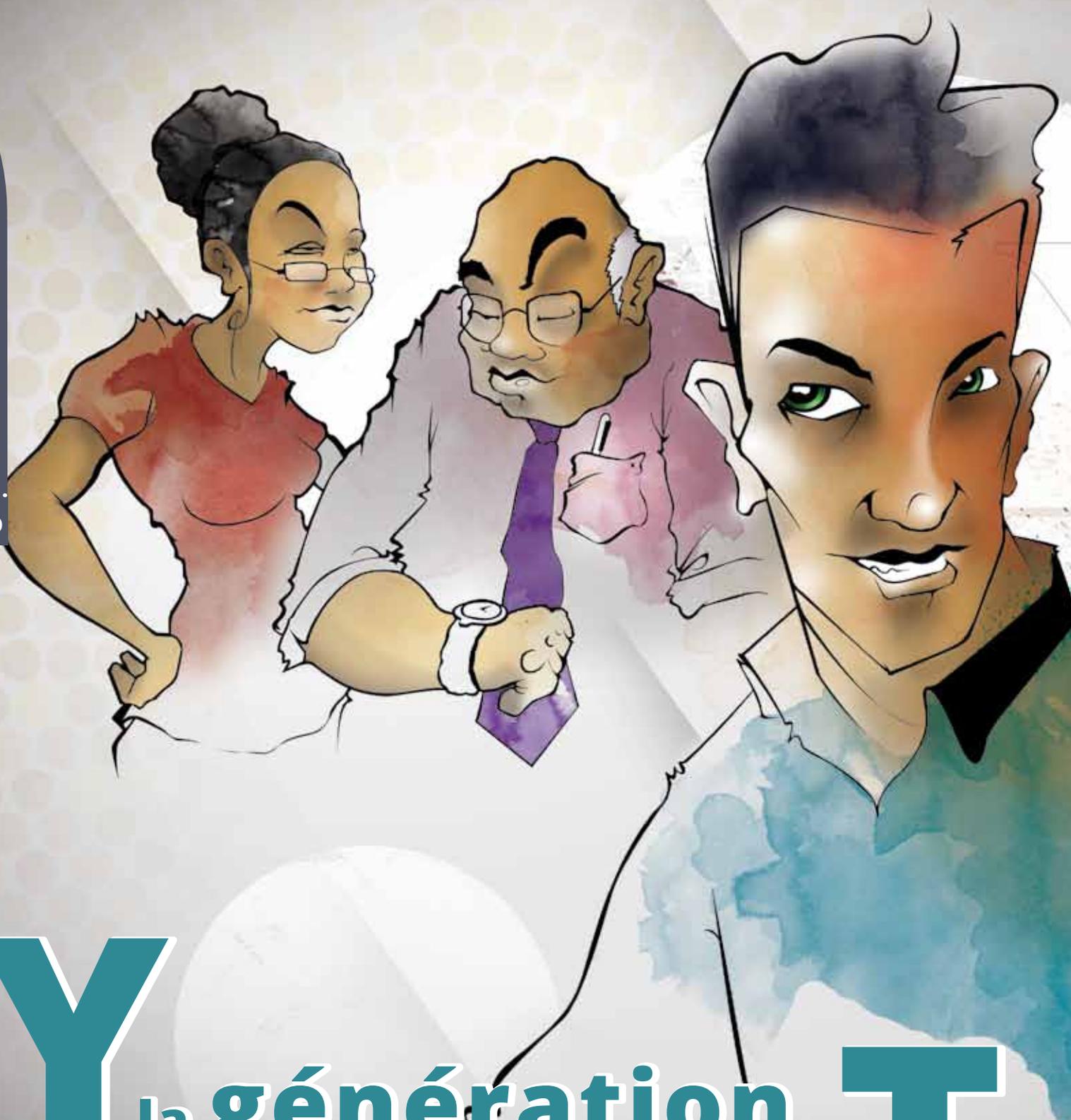
Pour toutes vos questions

Email: myriam@oneplace.co.nz

INVESTISSEZ EN NOUVELLE-ZÉLANDE !

Venez nous rencontrer du 10 au 17 Septembre à l'hôtel Château Royal de Nouméa sur rendez-vous et du 3 au 6 Octobre au Salon Bat Expo !

www.ONEPLACE.co.nz
Maximiser votre investissement



Y, la génération T de l'instant

La «culture du pourquoi» interroge l'entreprise

Ils ont entre 20 et 35 ans. On les appelle les « jeunes », l'« e-génération » ou encore la « génération Y ». « Ils », ce sont ces personnes nées dans les années 1980 et qui entrent progressivement sur le marché du travail. Cette génération hyper-connectée, qui n'hésite pas à crier haut et fort que le travail ne doit pas être le centre de tout, représente parfois un casse-tête pour les managers qui doivent adapter leurs méthodes. Alors, phénomène génération Y ou simple évolution de la société ? Le point.

« **N**otre jeunesse aime le luxe, elle est mal élevée, elle se moque de l'autorité et n'a aucune espèce de respect pour les anciens. Nos enfants d'aujourd'hui sont des tyrans », disait déjà Socrate, 400 ans avant J.-C. Preuve que les conflits – ou plutôt les incompréhensions – entre générations ont toujours existé. Plus de deux millénaires plus tard, un des sujets qui interroge la fonction ressources humaines (RH) est la génération Y. « Les entreprises doivent aujourd'hui, faire face à une nouvelle donne managériale : l'arrivée sur le marché de l'emploi des jeunes de la génération 80 », explique Agnès Louveau, directrice RH de la CCI-NC et membre de l'Association nationale des directeurs des ressources humaines (ANDRH). C'est une génération qui a tendance à poser plus de soucis que les précédentes. D'une manière générale, on se rend compte que certaines situations avec ces jeunes sont plus difficiles à gérer et que la relation avec les « anciens » de l'entreprise peut parfois poser des problèmes. »

Et ces situations, elles sont multiples. Ce pourrait être l'histoire de Sébastien, 28 ans, qui arrive systématiquement une demi-heure en retard au travail parce qu'il a « loupé son bus » ou qu'il a tout simplement été « sujet à une panne d'oreiller » ; Annabella, 25 ans, en CDI depuis à peine quatre mois, qui demande deux mois de congés sans solde pour « mener un projet qui lui tient à cœur », ou encore Laurence,

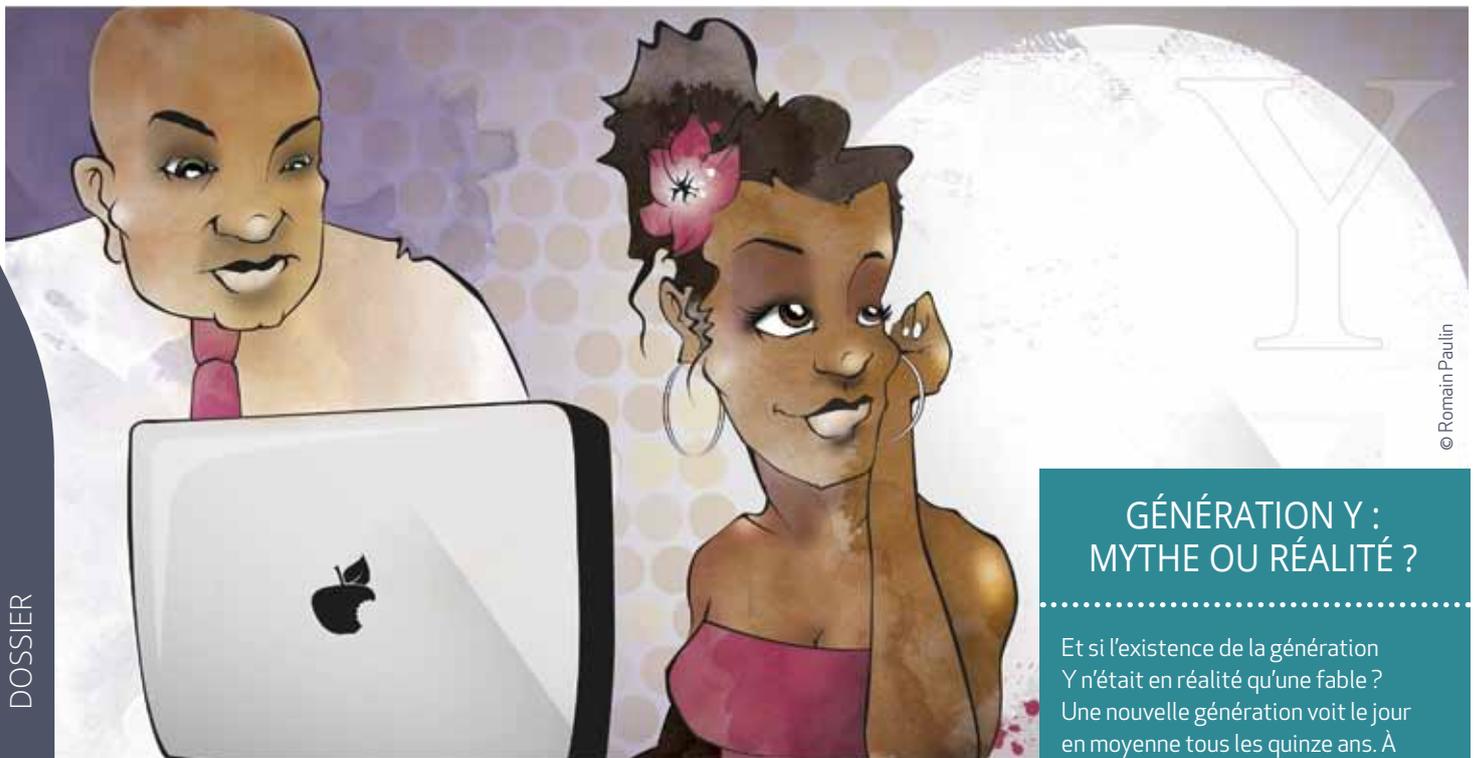
26 ans, qui, lorsque son chef lui reproche d'être constamment connectée sur Facebook, hausse les épaules et répond simplement : « Du moment que je fais mon boulot... ». Autant de comportements qui nécessitent une double adaptation, de la part de l'employé et de l'entreprise.

Une histoire de génération(s)...

Dans leur ouvrage *Génération Y, mode d'emploi*, Daniel Ollivier et Catherine Tanguy, spécialistes en management, définissent le terme « génération » comme un groupe d'individus qui partagent la même histoire et les mêmes valeurs, dans un contexte économique et social donné.

Aujourd'hui, dans le milieu professionnel, trois générations cohabitent, chacune influencée par sa propre histoire. La première, génération 68, dont les membres sont aussi connus sous le nom de « baby-boomers », est marquée par les événements de mai 68, la montée de l'individualisme et la recherche constante de liberté. C'est la génération des Trente Glorieuses, née après-guerre et qui évolue dans un contexte de croissance économique forte et de chômage quasi inexistant. Beaucoup de ces baby-boomers sont entrés jeunes dans les entreprises et ont évolué avec elles, leur restant ainsi fidèles.

La génération X ou génération « tampon » est, quant à elle, marquée par la chute du mur de Berlin en 1989 et le début de la crise économique, dont on ne connaît,



© Romain Paulin

à l'époque, pas encore la portée. Parfois appelée « génération sacrifiée », elle connaît de nombreux changements sociaux et évolue dans un monde où l'ascenseur social demeure en panne. Elle est entrée dans le cercle de l'entreprise en espérant y évoluer plus facilement que la génération précédente mais, confrontée à la crise économique, elle se doit, au final, d'accepter les règles si elle veut conserver son travail.

Y, le temps de l'incertitude

Bien plus que les deux générations précédentes, la génération Y vit dans un monde d'incertitudes. Les épreuves endurées par la génération X ont fait prendre conscience pour de bon aux « Yers » qu'ils vivraient moins bien que leurs parents. Leur credo : tout, tout de suite. « *C'est une génération qui est dans la satisfaction du moment, constate Étienne Normand, professeur au sein du département ressources humaines du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). Elle s'est construite autour d'un événement marquant : le 11 septembre 2001. La chute du World Trade Center a été vécue comme la preuve que l'on n'est désormais plus maître de rien et que tout peut basculer d'un jour à l'autre.* » À cela s'ajoute la conjoncture économique actuelle : « *Les jeunes d'aujourd'hui vivent dans un monde où le taux de chômage tourne autour des 30 % dans la plupart des pays d'Europe, où l'intérim et les*

CDD prennent le pas sur les CDI, rappelle Étienne Normand. Ils savent que, s'ils veulent avoir une retraite décente, ils devront travailler plus longtemps que leurs aînés. Alors, quand on leur parle de plan de carrière à long terme, ils ont plutôt tendance à esquiver le sujet. Ce qui leur vient à l'esprit, c'est de prendre ce qu'ils ont à prendre sur le moment, sans penser plus que ça à leur avenir. » Dans leur travail, cette incertitude ambiante se traduit par le besoin de réussir et d'apprendre toujours plus. Pour Éric Wiard, directeur général adjoint de la BCI et formateur au sein du groupe, « *c'est une génération "plaisir". Leur logique n'est plus de travailler dur pour gagner leur vie, mais bel et bien d'éprouver du plaisir dans ce qu'ils font au quotidien. Ils demandent sans cesse de plancher sur des choses nouvelles, de multiplier les expériences. Comme ils ne sont pas sûrs de ce qu'ils feront le lendemain, ils cherchent à prendre le plaisir là où il est et à éviter l'ennui à tout prix.* »

Une approche différente du monde de l'entreprise

Du côté de la gestion managériale, la donne a changé. « *Il y a quinze ans, le salarié adhérait d'office au projet de l'entreprise. Aujourd'hui, on doit trouver le moyen de lui plaire car ce n'est plus sa priorité, explique Évelyne Vadot, co-gérante de l'agence d'intérim Atout Plus. Ce changement se ressent particulièrement lors des entre-*

GÉNÉRATION Y : MYTHE OU RÉALITÉ ?

Et si l'existence de la génération Y n'était en réalité qu'une fable ? Une nouvelle génération voit le jour en moyenne tous les quinze ans. À chaque fois, la question d'un conflit intergénérationnel avec la génération précédente revient sur le devant de la scène. Mais si on a beaucoup mis l'accent sur la génération 68, on a peu évoqué la génération X et ses relations professionnelles avec ses aînés. À l'inverse, les incompréhensions entre X et Y deviennent notoires depuis quelques années... Si pour certains, le contexte économique et technologique actuel tend à créer un fossé comportemental entre les « jeunes » et les « anciens », pour d'autres la réalité de ces « conflits » n'aurait pas plus de raison d'être qu'aux époques précédentes. Pour le chercheur Jean Pralong, les statistiques montrent qu'il n'existerait pas de réelles différences générationnelles au travail. Selon lui, les « jeunes » de la génération Y agissent de la même manière qu'agissaient les « X » ou les *baby-boomers* au moment de leur entrée sur le marché du travail. En revanche, ces mêmes « Y » ont des comportements différents durant leurs études, tout comme c'était le cas pour les générations précédentes. Chaque période d'une vie correspondrait donc à un type de comportement et la génération Y n'existerait donc pas. Idée souvent partagée par les DRH qui n'hésitent pas à dire qu'au fond il n'y a pas de « génération Y », seulement des « comportements Y ».



© Romain Paulin

Y COMME...

Plusieurs explications ont été avancées pour expliquer l'origine du terme « génération Y ». Pour certains, l'idée ferait référence à la forme que trace le fil des écouteurs, reflet d'une génération née avec les nouvelles technologies et constamment en mouvement. Pour d'autres, l'appellation viendrait du fait qu'elle suit la génération X, du nom d'un roman à succès de Douglas Coupland paru en 1991. Malgré tout, les experts ont encore du mal à s'entendre sur une question essentielle : avons-nous baptisé ainsi la génération actuelle en référence à la précédente, ou l'inverse ?

Enfin, l'interprétation la plus souvent avancée est la référence au mot « why » (même prononciation que le Y en anglais), symbole d'une génération du questionnement, qui veut tout connaître et tout comprendre, et dont le mot culte serait... « pourquoi ? ».

tiens d'embauche. Là où un baby-boomer commençait par évoquer les contours du poste ainsi que son évolution possible à long terme au sein de la société, le "Yer" va avant tout accorder de l'importance à son salaire, son temps de travail et ses perspectives d'épanouissement personnel. Aujourd'hui, l'entreprise doit octroyer plus de place à la demande du candidat, on sort du cadre traditionnel de l'entretien d'embauche. » D'autre part, les managers doivent faire face à un grand nombre de paradoxes caractéristiques des 25-30 ans, comme l'expose Étienne Normand du Cnam : « C'est une génération difficile à cerner. Une génération plus diplômée que les précédentes, qui éprouve une certaine satisfaction de soi, mais qui a pourtant besoin de reconnaissance, de retours sur tout ce qu'elle entreprend au sein de l'entreprise. C'est une génération très sollicitante, qui demande beaucoup et à qui il faut accorder énormément de temps, mais qui – paradoxalement – peine à reconnaître ses erreurs. C'est une génération qui s'expose beaucoup, notamment sur les réseaux sociaux, mais qui refuse de se justifier. S'ils veulent prendre des congés à une période peu propice au bon fonctionnement de l'entreprise, ils n'hésiteront pas à dire que c'est leur vie privée ! ».

Tensions intergénérationnelles

Ces comportements individualistes – voire parfois même égocentriques – ont

tendance à créer des tensions avec les membres des autres générations, installés dans l'entreprise depuis des années. « Leur approche du temps est différente. Là où un "X" va caler une réunion pour planifier les six prochains mois, un "Y" va considérer cela comme une perte de temps, note Agnès Louveau. Ils ne savent pas où ils seront dans une semaine, alors dans six mois... » D'autre part, « les situations ont tendance à se crispier dès lors qu'entrent en jeu les notions de savoir-être, ajoute Évelyne Vadot. Le respect des codes de politesse élémentaires est parfois oublié, la ponctualité devient une option... Bref, les comportements diffèrent diamétralement de ceux de leurs aînés ! ». Un véritable casse-tête pour les managers et les responsables des ressources humaines. « Aujourd'hui, ceux qui entrent sur le marché du travail n'acceptent plus l'autorité du supérieur hiérarchique ; et les organisations n'y sont pas toujours préparées. Il faut garder en tête que l'entreprise est la première structure qui confronte le jeune à la volonté collective. Jusqu'ici, même s'il a souvent vécu en collectivité, il a toujours étudié pour son propre compte. Mais au sein de l'entreprise, son égo doit prendre en compte l'intérêt collectif », précise Étienne Normand. Un décalage avec la génération X qui tend à se ressentir d'autant plus que les nouvelles technologies avec lesquelles sont nés les « Yers » creusent un écart générationnel dans la façon d'aborder le travail.



Renouveler ses modes de fonctionnement

Ces comportements Y modifient les attitudes de management. On passe d'un management caractérisé par le contrôle et l'autorité à un comportement de coaching, d'accompagnement. C'est un nouvel enjeu pour la fonction RH. « *Aujourd'hui, on doit arbitrer avec des managers de la génération X – voire encore parfois baby-boomers – qui ont toujours été relativement dociles face aux contraintes de l'entreprise, et des jeunes employés de la génération Y qui les acceptent beaucoup moins, rappelle Éric Wiard. Pour contrer les éventuels conflits intergénérationnels, nous devons revoir le système de fonctionnement au sein de l'entreprise.* » Et cela passe par une double adaptation. « *D'un côté, le salarié doit consentir à se plier à certaines normes comme la ponctualité, le savoir-être ou les règles collectives. Il est nécessaire qu'il sache ce qui est négociable et non négociable. Mais de l'autre, l'entreprise – et ses managers – doit être capable de fonctionner avec moins de procédés prédéfinis, moins d'autorité, et d'offrir au jeune la possibilité de valoriser son expérience et son apprentissage en l'accompagnant* », note Agnès Louveau.

Pour mener à bien ces réflexions, de nombreuses organisations ont déjà élaboré des solutions. « *À la CCI, on fonctionne de plus en plus sous la forme de gestion de projets. C'est ce qui plaît aux jeunes, précise Agnès Louveau. Les profils Y*

TABLEAU COMPARATIF DES DIFFÉRENTES GÉNÉRATIONS EN ACTIVITÉ

BABY-BOOMERS	GÉNÉRATION X	GÉNÉRATION Y
<ul style="list-style-type: none"> ⌘ Sentiment de bâtir une culture nouvelle ⌘ Optimisme ⌘ Entrée sur le marché du travail avec des possibilités d'emploi exceptionnelles ⌘ Fidélité à l'entreprise ⌘ Importance accordée au travail et à la valorisation sociale liée à la carrière ⌘ Bénéficient d'une meilleure qualité de vie que leurs parents 	<ul style="list-style-type: none"> ⌘ Génération « tampon » ⌘ Scepticisme ⌘ Victime de la crise économique ⌘ Loyauté envers le supérieur ⌘ Désir de maintenir son employabilité ⌘ Nombreux changements dans l'économie et début des nouvelles technologies 	<ul style="list-style-type: none"> ⌘ A conscience que son niveau de vie sera inférieur à celui de ses parents ⌘ Incertitudes ⌘ Contexte de chômage ⌘ Besoin de multiplier les expériences ⌘ Recherche de satisfaction immédiate ⌘ Forte adaptabilité ⌘ Besoin de feedback ⌘ Génération hyper-connectée ⌘ Curieuse et ouverte sur le monde

apprécient ce type d'exercice qui consiste à mener une mission de bout en bout. Ils travaillent pendant quelques mois dessus. Puis, une fois le projet mené à bien, la mission change. » Éric Wiard va encore plus loin. Pour lui, il ne faut surtout pas hésiter à diversifier les missions, y compris au sein d'un même poste : « *Nous devons rester à l'écoute de ces jeunes collaborateurs. Si on ne fait pas attention à leurs attentes, le risque est qu'ils quittent l'entreprise pour un nouveau job, ou même un nouveau pays!*

Mais à côté de cela, ils ont une vraie force, ils sont adaptables et peuvent apporter une véritable fraîcheur sur des missions parallèles aux leurs. Il ne faut donc pas hésiter à faire appel à eux. »

Tourisme : cap au Sud !

Depuis quelques mois, le GIE Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud (NCTPS) est doté d'un nouvel outil structurant : un site plateforme, destinationprovincesud.nc, qui permet d'apprécier la richesse touristique de la région.

Créé pour accroître la visibilité et l'attractivité de la destination, le GIE-NC tourisme Point Sud a élaboré une stratégie comprenant un positionnement et un plan d'actions. Résultat : la mise en exergue de six territoires et identités intégrés au nouveau logo "ombrelle" de la destination province Sud, dont la "devise" devient : « *Toutes vos vacances sont au cœur du Sud* ». Le site web www.destinationprovincesud.nc se fait l'écho de ces différents éléments : à chaque territoire sa couleur (jaune pour Thio, orange pour le Grand Sud, bleu pour le Grand Nouméa...) et ses caractéristiques. L'île des Pins est, par exemple, présentée comme une destination « couples », Bourail

et sa région comme une destination « plaisir actif de la famille ».

Interactif

Vecteur de la politique du GIE NCTPS, le nouveau site web a été conçu comme une vitrine unique permettant de partir à la (re)découverte de la province Sud. Outre une iconographie très soignée qui donne envie de vacances, il permet d'accéder facilement aux sites internet des différents points d'information, de s'abonner à la newsletter électronique mensuelle, de partager des émotions sur Facebook ou de découvrir en un seul clic l'ensemble des actions du GIE au niveau local, ou encore de participer à des concours comme lors du lancement du site, pendant le salon du tourisme en juin dernier, où les internautes pouvaient gagner des séjours pour deux personnes pour chacune des six destinations référencées. Très prochainement, le site sera également l'élément pivot d'une grande chasse aux trésors qui invitera à se rendre dans les



différents points "i" pour retirer un livret de jeu. Les visiteurs pourront alors, au gré des balades proposées, résoudre des énigmes et dénicher les indices nécessaires pour accéder aux fameux trésors.

Le site devrait enfin être l'occasion de découvrir l'identité des premiers vainqueurs des Trophées du Tourisme. Remis le 28 juin, ceux-ci ont permis de distinguer trois opérateurs dont la pratique professionnelle et la qualité des produits ont été distinguées par le jury comme les "coups de cœur" 2013.



Un Business Center pour tous vos besoins





Réunions - Séminaires - Formations

- Visioconférence
- 8 Salles de 17 à 77 m²
- Vidéo projecteurs
- Connexions Internet
- Outils bureautiques
- Paper board, bloc-notes, stylos et bouteilles d'eau
- Parking dédié

Dans un cadre professionnel adapté, la qualité de nos espaces et le professionnalisme de nos équipes assureront la réussite de votre événement.



Hôtel du Centre

NOUMEA - DUCOS

Téléphone : 230 700

reservation@hotelducentre.nc
www.hotelducentre.nc

 [hôtel-du-centre](https://www.facebook.com/hotel-du-centre)



La croissance bleue au pays de l'or vert

Et si la mer était le plus fort atout de développement économique et durable de la Nouvelle-Calédonie ? C'est en tous cas le pari que relèvent les partisans de la « croissance bleue » qui vise à mettre en valeur les potentiels du Pacifique Sud. Rencontre avec Lionel Loubersac, un des meilleurs ambassadeurs du concept.

« La Nouvelle-Calédonie est un pays de mineurs, d'agriculteurs et d'éleveurs, peu tournés vers la mer », sauf à l'heure du coup de pêche en deçà du récif. C'est le constat dressé par Lionel Loubersac, délégué de l'Ifremer, Institut français pour l'exploitation de la mer, en Nouvelle-Calédonie pendant six ans, aujourd'hui chargé d'une mission ambitieuse : élargir les activités de l'institut concernant la « croissance bleue », développement économique et durable à partir des richesses marines. « La réflexion initiée en Europe en 2010 a déterminé onze secteurs prioritaires dont dix peuvent nous concerner, 98,5 % de la Calédonie se trouvant sous la mer. » Liées au trafic portuaire, à la croisière de loisir ou à la protection du littoral, certaines activités existent déjà. Pourtant, à l'instar du transport de minerai ou de la vie des ports de Goro et Vavouto, celles-ci ne sont pas comptabilisées dans la contribution de la mer au PIB calédonien, officiellement résumée au seul poids des crevettes, thons et holothuries (1 %).



Petit échantillon de la diversité biomarine : banc de picots bleus (*Siganus argenteus*) au grand récif Tetembla.

© Lionel Loubersac

Le potentiel de la biodiversité

Certaines activités présentent en revanche un potentiel inexploré ou à peine effleuré. En commençant par la biodiversité marine. La diversification de la production aquatique est en marche, à travers l'aquaculture de picots, pouates et loches truites, mais aussi de micro-algues. Ces dernières commencent à être élevées dans l'objectif de produire – entre autres – de la biomasse et des protéines susceptibles d'être réinjectées dans l'agroalimentaire. En matière de biotechnologies bleues, des chercheurs ont isolé des bactéries qui, pour survivre, fabriquent des biomolécules d'intérêt (protection contre les ultraviolets) et d'autres qui génèrent des biopolymères pouvant avoir des applications quotidiennes et concrètes dans les domaines de la cosmétique, de la santé, de l'industrie et de l'agriculture.

Biomolécules, gaz, houles et énergie thermique

Quant aux ressources minérales profondes, sur 1,5 million de km², la ZEE possède

probablement des gisements en pétrole, gaz, mais aussi minerais et dépôts souffrés. « La campagne 2015 sur le grand bassin ouest pourrait confirmer la continuité géologique de cette zone avec son extrémité sud, là où la Nouvelle-Zélande exploite du gaz », indique Lionel Loubersac. De là à imaginer des opérateurs pétroliers venir forer au large de Bourail, il n'y a qu'un pas, et l'ouverture de perspectives « d'un bouleversement économique considérable ». Autre atout, à plus long terme, les énergies renouvelables : houles, éolien marin offshore¹ et énergie thermique des mers, du fait des écarts de température entre 4° à 1 000 m de profondeur et 24-26° en surface.

Reste, sur un marché étroit aux coûts de production élevés, à « sensibiliser la population aux enjeux d'une économie diversifiée et intelligente et à favoriser le rapprochement des partenaires de la croissance bleue à travers des grappes de compétences ». Et aussi, plus généralement, à convaincre de la réalité de potentiels à ce jour plus abstraits que le vert nickel.

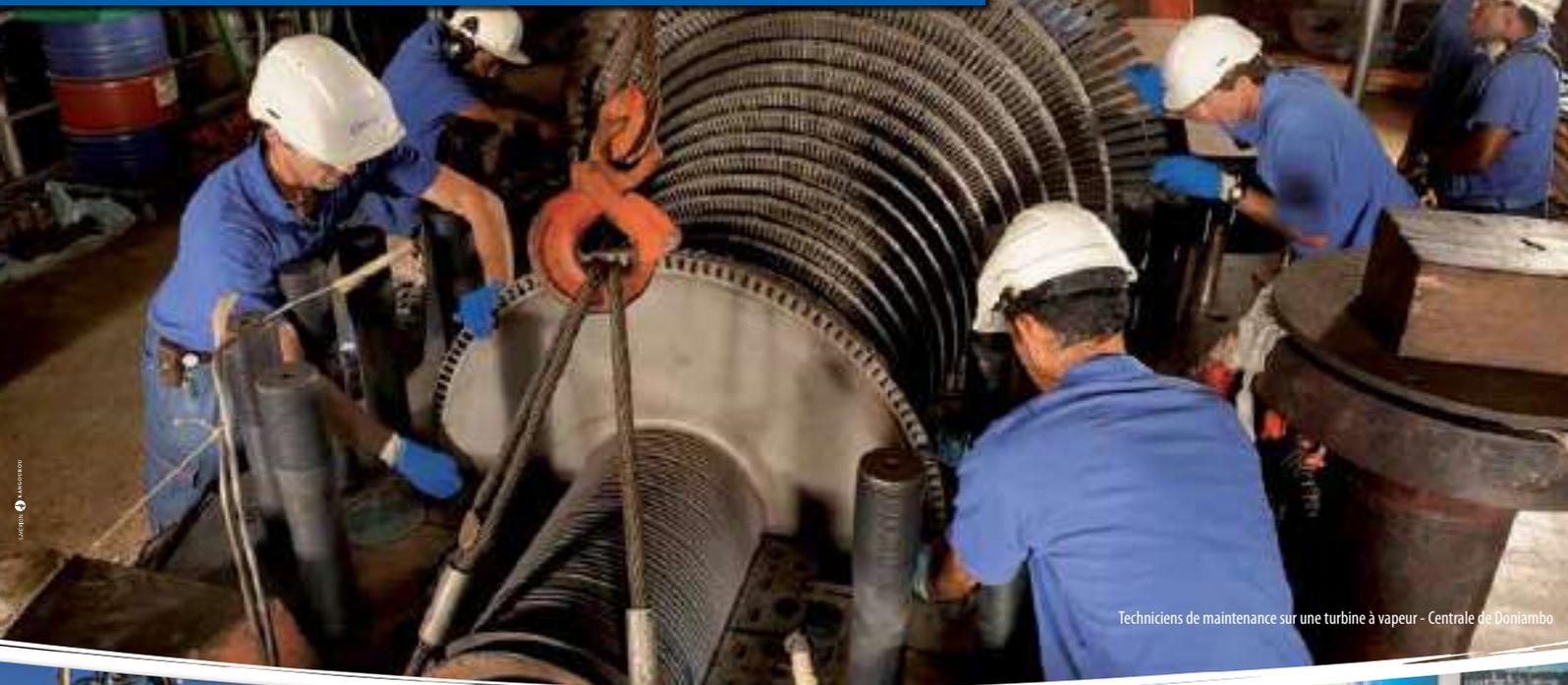
L'ACCORD-CADRE 2012-2015

Les précédents accords-cadres concernaient le soutien à la crevetteculture. Celui signé en août 2012, qui lie l'Ifremer aux trois provinces, au gouvernement et à l'Etat jusqu'en 2015, privilégie trois axes : la valorisation des ressources naturelles des lagons, la relance des campagnes d'exploration sous-marine et la mise en place d'outils d'aide à la gestion et à la décision publique (indicateurs de suivi des Aires marines protégées, surveillance par vidéo sous-marine, bases de données).

* Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
¹ - Au large



Plus de 250 techniciens formés
chaque année par ENERCAL



Techniciens de maintenance sur une turbine à vapeur - Centrale de Doniamba



Monteur réseau de distribution 33kV - La Foa



Construction du poste de transformation - Vavoutu



Formation des Chargés de consignation

Notre énergie au service de l'avenir !

Au fil du temps, ENERCAL a cru et investi dans les compétences de son personnel.

Quand on est une société travaillant dans un monde technologique en perpétuelle évolution, il faut anticiper et accompagner les forces vives de l'entreprise.

C'est pourquoi, chaque année, ENERCAL assure la formation de plus de 250 techniciens en dépensant 5 fois plus que le montant légal minimal.

Quel que soit le domaine de compétence, ce sont 12 000 heures de formation qui sont



dispensées en acquisition, remise à niveau et perfectionnement. Le personnel d'ENERCAL a, dans tous les métiers, un niveau de technicité qui est en phase avec l'évolution des technologies, des installations et des besoins de la clientèle.

7 jours sur 7 et 24h sur 24, vous pouvez toujours compter sur les 381 hommes et femmes d'ENERCAL.

C'est ce professionnalisme qui garantit notre énergie au service de l'avenir.



L'ÉNERGIE DE TOUT UN PAYS

MICHEL PASSE PLUS DE TEMPS AVEC SON FILS, MOINS AVEC SES FORMALITÉS.

Michel, chef d'entreprise, utilise les services en ligne de la CAFAT.

www.cafat.nc



Employeur, travailleur indépendant, connectez-vous !

Le site de la CAFAT vous permet de déclarer facilement une embauche ou une rupture de contrat de travail, compléter ou annuler vos déclarations et visualiser la liste de votre personnel en un coup d'œil. Vous pouvez aussi déléguer à votre cabinet comptable l'utilisation de vos services en ligne. Et si vous changez de coordonnées, la rubrique "adresse du compte" vous permet de nous signaler ces modifications.



Réalisation : www.la-fabrik.nc - Photo : Sébastien Méron

INFORMATIQUE | BUREAUTIQUE | REPROGRAPHIE | MOBILIER | COMMERCE | FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES

OFFICE Plus

65, avenue Maréchal Foch | Nouméa | Tél. : 24 20 40
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h (16h le vendredi)



Rien à déclarer

Les douanes sont très souvent un passage obligé pour de nombreuses activités économiques en Nouvelle-Calédonie, territoire insulaire dépendant en partie des importations. S'il n'existe pas à ce jour de cursus spécifique pour être formé à ce secteur d'activité, la CCI a mis au point de quoi découvrir en détails les rouages de la réglementation douanière.

Déclarants en douane, aides-déclarants, transitaires ou chargés de mission import-export : ces métiers requièrent des compétences et des connaissances bien spécifiques qui sont apprises, le plus souvent, sur le tas, au fil des expériences. Elles nécessitent généralement d'être approfondies pour gagner en efficacité.

« La déclaration en douane est un travail complexe, explique Juliana Moyer, responsable de la formation professionnelle à la Direction des douanes de Nouvelle-Calédonie. Il arrive régulièrement qu'il y ait des erreurs lors de la saisie, ce qui ralentit le processus. Ces formations sur la réglementation douanière sont faites pour réduire au maximum ces erreurs qui peuvent parfois s'avérer handicapantes. Les professionnels du secteur y apprennent les outils et les méthodes qui vont leur permettre de gérer au mieux le travail quotidien. »

Fondamentaux et perfectionnement

La formation se déroule en deux étapes qui alternent cours théoriques et mises en situation concrètes au travers d'exemples locaux. Chacune est dispensée par des fonctionnaires qualifiés de la Direction régionale des Douanes. « Le premier niveau reprend tous les fondamentaux de

la réglementation douanière : quelles sont les missions de la douane et comment s'organise-t-elle ? Sur quelles bases juridiques se fonde-t-elle ? Quelles sont les règles de fiscalité sur le territoire ? Où trouver les informations nécessaires ? D'une manière plus générale, la formation couvre les notions élémentaires fondamentales destinées à tous les collaborateurs ayant à gérer des opérations douanières. C'est une réelle plus-value pour les professionnels du secteur », souligne Juliana Moyer.

Connaître les procédures spécifiques

Le niveau 2, quant à lui, est réservé à un public expérimenté et averti effectuant chaque jour bon nombre d'opérations douanières. « Cette seconde formation permet de perfectionner ses connaissances acquises – sur le terrain ou lors de la première formation – et de maîtriser les procédures spécifiques en matière de douanes. Ce dernier aspect est d'ailleurs particulièrement important sur un territoire comme le nôtre, où l'on cherche à concilier au mieux protection du marché local et libre-échange », note Juliana Moyer. Et sur une île où le commerce extérieur garde une place incontournable, il y a fort à parier que les formations sur la réglementation douanière ont de beaux jours devant elles...

CONSULTEZ LE CATALOGUE 2013

Plus de 130 modules, dont une vingtaine de nouveautés, sont disponibles dans des domaines de compétences indispensables au monde professionnel : management, ressources humaines, bureautique, informatique, internet, et secrétariat, mais aussi sécurité, hygiène qualité, droit et réglementation... À noter parmi les innovations 2013 : des formations commerciales en marchandisage et en techniques de vente et relations clients ainsi qu'en développement personnel.

Le catalogue 2013 est en ligne sur <http://fpc.cci.nc>

Stage

La réglementation douanière (niveau 2)

Les 30 septembre et 1, 2, 3, 4, 7, 8, 9, 10 octobre 2013 (9 demi-journées)

Durée : 36 heures

Coût : 67 000 XPF par participant

Objectifs

Perfectionner ses connaissances en matière douanière, maîtriser les réglementations particulières applicables en Nouvelle-Calédonie et connaître les dernières évolutions douanières ou fiscales.

Public

Public averti : transitaire et déclarant en douane, collaborateur effectuant des opérations douanières quotidiennes.

Contenu

- Les régimes économiques (AT, perfectionnement, entrepôts)
- Les procédures simplifiées (PSB, Fret express, échanges standards)
- La fiscalité douanière
La délibération 69CP
La fiscalité des produits pétroliers
Le régime fiscal des établissements hôteliers
- Le calcul de la valeur en douane
- Le commerce extérieur
- L'outil Asyreport
- Sensibilisation au risque « contrefaçon »

Formation professionnelle continue de la CCI

15 bis, rue de Verdun

Tél. 24 31 15 – fpc@cci.nc

Site : fpc.cci.nc

Responsable : Brigitte Deseille

Conseil en formation : Sylvie Galmiche

Connaissez-vous bien l'Observatoire du commerce ?

Vous voulez analyser votre marché pour développer votre commerce ou tout simplement implanter votre surface commerciale ? L'Observatoire du commerce est une mine d'informations qui pourront vous être utiles. Mais avant d'y avoir recours, autant savoir de quoi il est question !

1 L'Observatoire du commerce, c'est :

- a. une étude qui décrit le comportement d'achat des ménages
- b. un rapport sur la couleur et l'esthétique des différentes enseignes
- c. une enquête sur l'accueil et l'amabilité des vendeurs de grande surface

2 Cette étude porte sur :

- a. l'ensemble des dépenses des ménages, quelles que soient leurs natures
- b. les biens de consommation courante uniquement (alimentaire, équipement de la personne et de la maison, culture et loisirs, hygiène-santé beauté)
- c. seulement les produits fabriqués en Nouvelle-Calédonie

3 Je veux définir ma zone de chalandise, quelles données* dois-je prendre en compte ?

- a. le chiffre d'affaire de mes commerces déjà existants
- b. l'attractivité touristique d'un secteur donné
- c. l'origine et le volume des dépenses réalisées sur ma zone d'implantation, ainsi que le taux d'emprise de cette zone sur les autres secteurs géographiques (son pouvoir d'attraction)

4 Connaître les données* démographiques d'un secteur et le montant de la dépense moyenne par ménage pour un produit donné vous est indispensable dès lors que :

- a. vous tenter d'espionner vos concurrents
- b. vous souhaitez évaluer le potentiel de votre marché
- c. vous passez un entretien d'embauche déterminant pour votre carrière

5 Un petit commerce vient de s'implanter dans le même secteur qu'une grande surface :

- a. il est voué à couler
- b. il a de grandes chances de pouvoir récupérer tous les clients de son concurrent direct
- c. les deux peuvent cohabiter car ils ne satisfont pas les mêmes besoins, d'où l'intérêt d'étudier les habitudes d'achat des consommateurs

6 La part des dépenses alimentaires représente 55 % des dépenses des ménages sur le Grand Nouméa, contre 61 % en province Nord. Cela peut s'expliquer :

- a. par le fait que l'on mange moins dans la zone du Grand Nouméa
- b. par le fait que les structures commerciales non-alimentaires soient plus présentes autour de Nouméa qu'en province Nord
- c. par un simple fait du hasard

Entre 0 et 2 bonnes réponses : manifestement, les outils mis à votre disposition pour vous aider à étudier votre marché ne sont pas votre fort... tout du moins en ce qui concerne l'Observatoire du commerce. Et si on commençait par une petite session de rattrapage ? Plongez-vous vite dans le dossier du CCI Info de juillet !

Entre 2 et 4 bonnes réponses : l'Observatoire du commerce, vous savez vaguement ce que c'est, mais vous n'avez sûrement pas conscience de toute son utilité... Pourtant, si vous êtes commerçant, vous pourriez un jour en avoir besoin. N'hésitez pas à contacter la CCI pour plus d'informations.

Entre 5 et 6 bonnes réponses : les problématiques d'analyse de marché, ça vous connaît ! Vous avez peut-être d'ailleurs déjà eu recours aux données de l'Observatoire sous diverses formes. Bravo !

Observatoire du commerce : pour plus de renseignements, contactez le 24 31 15 ou dce@cci.nc

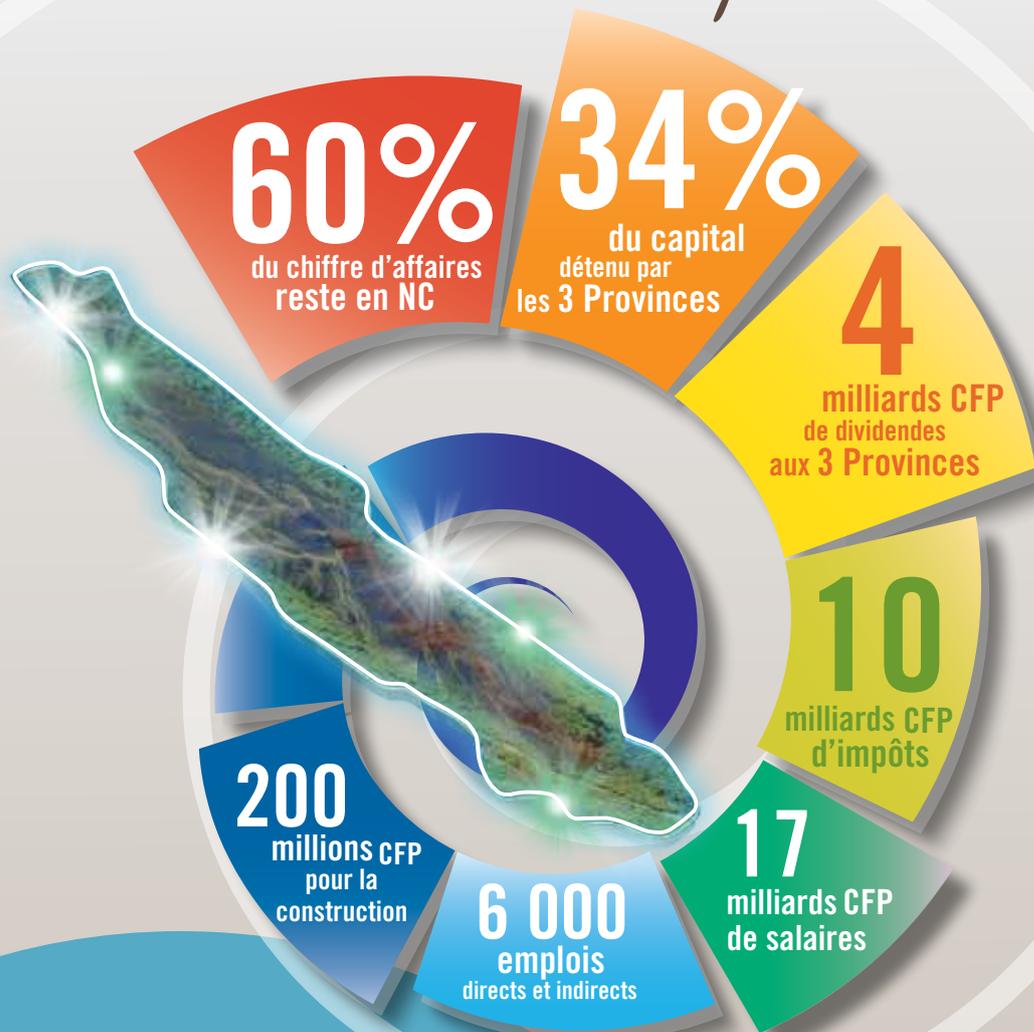
1a - 2b - 3c - 4b - 5c - 6b

RÉPONSES



INVESTIR NOS REVENUS DANS LE DÉVELOPPEMENT DU PAYS QUI NOUS A VUS NAÎTRE

C'est ça être durable pour tous !



60 % du chiffre d'affaires de la SLN reste en Nouvelle-Calédonie (près de 60 milliards en 2012).

34 % du capital est détenu par les 3 Provinces (STCPI), un président calédonien, une gouvernance moderne.

4 milliards CFP de dividendes distribués en moyenne aux 3 provinces par an.

7 milliards CFP d'impôts et 3 milliards de taxes diverses versés en moyenne par an.

17 milliards CFP de salaires et cotisations sociales versés aux 2 200 salariés en 2012.

Près de 6 000 emplois indirects et induits générés.

200 millions CFP par an pour construire ponts et routes en partenariat avec les communes minières.

www.sln.nc

*Une SLN
durable
pour tous.*



LE NICKEL-SLN
GROUPE ERAMET



Transfert de compétences en droit civil et commercial, qu'est-ce que cela change ?

Effectif depuis le 1^{er} juillet dernier, le transfert du droit civil et commercial touche un pan essentiel de la société. Régissant aussi bien la vie privée (pour le droit civil) que les activités économiques concernant le droit commercial, ces domaines sont essentiels. Cependant, si le transfert a eu lieu, les changements ne devraient se faire sentir que progressivement. Explications.

Qu'est-ce que le transfert de compétences ?

C'est un fait, la Nouvelle-Calédonie dispose d'un statut particulier, notamment par rapport aux autres collectivités territoriales. Elle est en effet dotée d'une certaine autonomie qui découle des transferts de compétences déjà opérés. La loi organique du 19 mars 1999 a renforcé ce processus en prévoyant, notamment dans son article 21, un transfert du droit civil et de ses règles, ainsi que du droit commercial au profit de la Nouvelle-Calédonie.

En principe, l'État est compétent pour édicter les règles et les mettre en application. Cependant, tous les textes métropolitains ne sont pas nécessairement applicables en Nouvelle-Calédonie. Pour l'être, il faut qu'un texte soit étendu, c'est-à-dire que l'État mentionne expressément qu'il s'applique sur le territoire, après concertation des institutions locales. Par le transfert de compétences, l'État renonce irrévocablement à son pouvoir de légiférer dans les domaines transférés au profit de la Nouvelle-Calédonie.

Depuis quand le transfert de compétences en droit civil et commercial est-il effectif ?

La loi du pays du 20 janvier 2012 a fixé la date du transfert de compétences en droit civil et commercial au 1^{er} juillet 2013, sous réserve que le gouvernement ait constaté que les textes métropolitains qu'il souhaite voir applicables sur le territoire aient été étendus et que des conventions soient conclues entre l'État et la Nouvelle-Calédonie pour l'exercice de ces nouvelles compétences. Ces conditions remplies, le droit civil et le

droit commercial ont officiellement été transférés à la Nouvelle-Calédonie le 1^{er} juillet dernier.

Quelles sont les conséquences de ce transfert ?

Point principal, la Nouvelle-Calédonie devient compétente pour adopter des lois ou des délibérations dans certains domaines qui relevaient jusqu'à présent de l'État. Pour tous les textes nationaux applicables en Nouvelle-Calédonie avant le transfert, ils restent valables. L'élément nouveau : depuis le transfert, l'État ne peut plus légiférer dans ces domaines, seule la Nouvelle-Calédonie en a la compétence. Cette dernière devient responsable de l'organisation et de la gestion de ces secteurs. Jusqu'alors, cette charge revenait au haut-commissaire qui prenait les décisions nécessaires. L'État en assumait la charge financière. Le transfert change la donne : désormais, la Nouvelle-Calédonie décide et l'État apporte une compensation financière.

Qu'est-ce que le droit civil ?

Le droit civil est l'ensemble des règles qui régissent les rapports entre les personnes, qu'il s'agisse de personnes physiques ou de personnes morales. Il englobe plusieurs matières et concerne de nombreux aspects de la vie courante tels que le contrat, les biens et la propriété, le droit de la famille (c'est-à-dire le mariage, le divorce ou encore l'autorité parentale), le droit des personnes et les successions. C'est donc un droit important, puisqu'il s'applique à tous, tous les jours. Dès que l'on vend une maison, que l'on se marie, fait ses courses ou signe un bail d'habitation, on effectue des actes qui relèvent du droit civil.

Cependant, certaines matières restent de la compétence étatique, notamment le respect des libertés individuelles, la nationalité, le régime électoral ou encore les conditions du mariage.

Et le droit commercial ?

Le droit commercial englobe toutes les règles applicables à la fois aux commerçants dans l'exercice de leur activité professionnelle, aux actes de commerce et aux sociétés. C'est un droit important puisqu'il est directement lié à l'économie, fixant les règles qui régissent le quotidien des socié-

tés et des travailleurs indépendants. C'est lui qui fixe les conditions pour créer une société, pour conclure un bail commercial, qui édicte les obligations des associés et des dirigeants ou encore les règles de concurrence.

Quelles en sont les répercussions dans mon quotidien ?

À l'heure actuelle, le transfert n'a pas encore de conséquences pratiques directes sur les personnes. Néanmoins, la Nouvelle-Calédonie pourra désormais adopter une réglementation différente de celle de Métropole dans les domaines concernés. Elle pourrait par exemple modifier les règles relatives aux régimes matrimoniaux ou encore au régime juridique des sociétés. Par exemple, concernant le mariage, le régime de la séparation des biens pourrait devenir le régime par défaut au lieu que cela soit celui du régime de la communauté légale. Il serait aussi possible de modifier la procédure du divorce. Par ailleurs, de nouveaux types de sociétés pourraient être créés et les règles des sociétés (SARL, SCI ou SAS) changées. En bref, si les droits civil et commercial partent d'une base commune à celle de la Métropole, aujourd'hui, ils peuvent évoluer dans un sens différent.

Qu'est-ce que le conflit de normes ?

Une des complexités due au transfert de compétences en droit civil et commercial tient à l'éventualité de conflits de normes. De quoi s'agit-il ? Ce cas se retrouve lorsque deux personnes sont soumises à des droits distincts ; il faut alors savoir quel est le droit applicable à leur relation.

À ce jour, les droits calédoniens et métropolitains étant les mêmes, cette question demeure théorique. Cependant, si ces deux droits s'éloignent progressivement et vont dans des directions différentes, voire opposées, les autorités devront régler la question par une convention ou un texte de loi. Il faudra notamment définir de quel régime dépendra un mariage entre une personne soumise au droit métropolitain et une soumise au droit calédonien. Restera aussi à établir, de manière très générale, si le droit calédonien s'applique à toute personne qui se trouve en Nouvelle-Calédonie ou uniquement aux citoyens calédoniens.

Historiquement, la Nouvelle-Calédonie a connu de nombreux transferts de compétences, mais l'Accord de Nouméa, retranscrit dans la loi organique du 19 mars 1999, a renforcé ce processus en aménageant de nouveaux transferts. Ainsi, plusieurs compétences appartiennent déjà à la Nouvelle-Calédonie, et notamment (article 22 de la loi organique) :

- ❖ la protection sociale depuis 1957,
- ❖ la fiscalité depuis 1976,
- ❖ le droit du travail depuis 1984,
- ❖ le droit des assurances depuis 1984,
- ❖ les postes et télécommunications depuis 2003.

S'agissant des transferts à venir, il faut distinguer :

- ❖ les transferts « obligatoires » (article 21-III de la loi organique) : la sécurité civile dont le transfert est prévu au 1^{er} janvier 2014 ;
- ❖ les transferts « facultatifs » (article 27 de la loi organique) : le congrès peut demander à l'État que les règles relatives à l'administration des provinces, des communes et établissements publics, au régime comptable et financier des collectivités territoriales, au contrôle de la légalité, à l'enseignement supérieur et à la communication audiovisuelle, soient transférées à la Nouvelle-Calédonie.

L'État continue d'exercer les compétences dites « régaliennes », à savoir :

- ❖ la justice,
- ❖ l'ordre public,
- ❖ la défense,
- ❖ la monnaie,
- ❖ les affaires étrangères.

❖ Pour plus d'informations :

CCI – Informations juridiques au
24.31.32 ou jur@cci.nc
www.transfertdecompetences.gouv.nc



EMPLOI

J'embauche un salarié et j'aimerais insérer une clause de non-concurrence dans son contrat de travail. Quelles règles dois-je respecter ?

La clause de non-concurrence est la clause qui interdit au salarié d'exercer une activité concurrente à celle de son employeur. Étant une clause restrictive de la liberté de travailler, elle est soumise à des conditions très strictes pour être valide. En particulier, la clause de non-concurrence doit respecter quatre conditions :

- être limitée dans le temps et dans l'espace. C'est-à-dire que la restriction doit être raisonnable. Ce ne peut pas être une interdiction permanente d'exercer son activité professionnelle ;
- faire l'objet d'une contrepartie financière au bénéfice du salarié ;
- être indispensable à la protection des intérêts légitimes de l'entreprise ;
- définir les activités qui sont interdites.

Si ces critères cumulatifs ne sont pas respectés, la clause est nulle. En revanche, si elle comporte toutes ces conditions, le salarié est tenu de la respecter sous peine d'être redevable de dommages et intérêts envers son employeur.

BAIL

Je suis locataire d'un local commercial. Qui doit prendre en charge les travaux et réparations effectués dans ce local ?

Il existe trois types de réparations : les réparations locatives ou de menu entretien, les réparations d'entretien, les grosses réparations.

En principe, le locataire est tenu de prendre en charge les réparations loca-

tives ou de menu entretien, si elles ne sont pas dues à la vétusté (exemples : réfection des peintures, entretien des sols et climatisation, remplacement des vitres), et le propriétaire les réparations d'entretien et les grosses réparations. Certaines clauses peuvent cependant mettre à la charge du locataire toutes les réparations, à l'exception des grosses réparations prévues à l'article 606 du Code civil, telles que les gros murs, voûtes, rétablissement des poutres et couvertures entières, digues et murs de soutènement et de clôture en entier.

INDÉPENDANT

Je souhaite créer une entreprise individuelle pour travailler avec un seul client. Est-ce que je risque d'être qualifié de « faux patenté » ?

Un entrepreneur individuel est un travailleur indépendant, alors qu'un salarié est soumis à un lien de subordination par rapport à son employeur.

Les contrôleurs de la Cafat peuvent vérifier que l'entrepreneur individuel n'est pas sous la subordination de son client, qu'il est indépendant, tant dans son activité que dans la fixation de ses tarifs et de ses horaires. Si le lien de subordination est un critère, en réalité, c'est un faisceau d'indices qui est retenu. Parmi eux : le nombre de clients, l'utilisation du matériel de l'entreprise, le fait d'imposer un planning, notamment s'il est conforme au volume horaire d'un salarié. L'analyse s'effectuera donc au cas par cas. On peut être une véritable entreprise individuelle travaillant pour un seul client parce que l'indépendance de l'entrepreneur est prouvée, ou courir le risque d'être qualifié de « faux patenté » avec trois clients si on leur est subordonné.

AGENDA

Lundi 30 septembre

CRE, caisse de retraite

Dernière limite avant majoration des pénalités de retard ! L'état nominatif annuel des salaires doit être déposé, au plus tard, le 31 janvier.

En cas de retard, les pénalités seront les suivantes :

- états transmis avant le 1^{er} octobre : 1% des cotisations de l'année n-1 par le nombre de mois ou fraction de mois de retard,
- états transmis après le 1^{er} octobre : 2% des cotisations de l'année n-1 par le nombre de mois ou fraction de mois de retard

Ruamm

Paiement des cotisations du 4^e trimestre 2013.

Mardi 15 octobre

CRE

Paiement des cotisations trimestrielles.





VOTRE SOLUTION LOGISTIQUE SUR MESURE

Ouverture
début septembre
du 1^{er} entrepôt
sous douane de
Nouvelle-Calédonie

- **Marchandises en suspension des droits et taxes de douane**
- **Économie de trésorerie**
- **Droits et taxes acquittables qu'à la sortie de l'entrepôt**
- **Flexibilité (aucun minimum de volume)**
- **Interface unique avec la douane**



Doté d'une surface de **1 500 m²**, l'entrepôt accueille tout type de colis de toutes tailles.



Entièrement sécurisé, l'entrepôt dispose d'une zone de stockage hors gabarit.



Pas plus de **48 h** de mise à disposition de votre stock, n'hésitez plus à externaliser votre logistique.

GEODIS STOCKAGE & LOGISTIQUE

ZIZA PAÏTA - LOT 48

DOCK : **26 60 71**

ÉQUIPE COMMERCIALE : **78 03 09 / 75 34 95**

EMAIL : logistics@nc.geodiswilson.com



GEODIS

BROCK

MON ENTREPRISE



BESOIN
DE DÉVELOPPER
OU D'INSTALLER
VOTRE ACTIVITÉ ?

TERRAINS D'ACTIVITÉS
À VENDRE À PARTIR DE
12 MILLIONS.



secal

Renseignements 46 70 10
www.dumbeasurmer.nc

PARC D'ACTIVITÉS PANDA
**Dumbea
sur mer**
nouvelle ville, nouvelle vie

Intéressé par une reprise d'activité ? Le pôle Appui aux entreprises de la CCI vous offre ses conseils et son accompagnement personnalisés pour faciliter le lancement de votre projet.

BÂTIMENT

- **Menuiserie aluminium.** Parmi les leaders du secteur. Fort chiffre d'affaires récurrent. Rentabilité en progression. Effectif : entre 10 et 20 employés. Chiffre d'affaires entre 250 et 300 MF. Prix : 85 MF
- **Société de construction de villas préfabriquées.** Bonne rentabilité. Effectif inférieur à 5 employés. Chiffre d'affaires : 200 MF. Prix : 50 MF
- **Affaire de location et vente d'échafaudages de banches et de coffrage.** Opportunité à saisir. Effectif inférieur à 5 employés. Chiffre d'affaires supérieur à 70 MF. Prix : 55 MF
- **Société de rénovation et de maçonnerie.** Portefeuille de clients fidélisés. Forte rentabilité. Effectif inférieur à 5 employés. Chiffre d'affaires proche de 100 MF. Prix : 50 MF

COMMERCE

- **Commerce, vente de vêtements.** Exclusivité de la marque. Forte notoriété. Emplacement cœur centre ville. Effectif inférieur à 5 employés. Chiffre d'affaires inférieur à 50 MF. Prix : 30 MF
- **Commerce d'articles divers de bazar.** Bonne rentabilité. Axe passant. Effectif inférieur à 5 employés. Chiffre d'affaires : 50 MF. Prix : 28 MF + stock
- **Affaire de vente de téléphones portables.** Une boutique et 15 points de vente sur tout le territoire (dépôt vente). Activité stable. Chiffre d'affaires compris entre 50 et 150 MF. Prix : 30 MF
- **Commerce spécialisé en aquariophilie et animalerie.** Prix : Nous consulter
- **Cave à vin.** Quartier sud. Bon emplacement avec parking. Axe passant. Effectif inférieur à 5 employés. Chiffre d'affaires : 70 MF. Prix : 17,5 MF

RESTAURATION

- **Service de gamelles.** Bien situé à Nouméa. Parmi les leaders du secteur. Forte notoriété. Outil de production permettant un développement important. Prix : 39 MF (+ immobilier prix : 39,5 MF)

En partenariat avec Action Entreprises,
www.action-entreprises.com
 Contacts : actionentreprises@lagoon.nc
 Tél. : 24 14 41



NOUVELLE-CALÉDONIE LOISIRS

- **Salon de la mer et du bateau**
 Du 12 au 15 septembre
 À la veille de l'été, la Maison des artisans relance un des ses premiers salons.
 Maison des artisans, Nouville
 Tél. 27 56 85 / 77 30 90

ÉVÈNEMENT

- **Foire du Pacifique**
 Du 26 au 29 septembre
 La Foire du Pacifique tiendra sa 3^{ème} édition Baie de la Moselle, à Nouméa. Près de 30 000 visiteurs sont attendus à cet événement qui concentre le plus de public en Nouvelle-Calédonie. Commerciales, festives et culturelles, ces journées rassemblent un large panel de visiteurs et d'exposants avec, en invité d'honneur, Tahiti et ses îles.
 Pour plus de renseignements :
[28 63 01](tel:286301)



- **Aménagements**
 Du 3 au 6 octobre
 Équipements et outillage, tout pour aménager son chez-soi.
 Maison des artisans, Nouville
 Tél. 27 56 85 / 77 30 90
www.boutiques-artisanales.com

AUSTRALIE ÉNERGIE

- **All-Energy 2013**
 Les 9 et 10 octobre
 Plus de 4 500 visiteurs et 270 entreprises réunis en 2012 pour la 5^{ème} édition de cet événement organisé autour du thème de l'énergie propre.
 Melbourne, Convention and Exhibition Centre
www.all-energy.com.au

MÉTROPOLE APS

- **Alarmes, protection, sécurité**
 Du 26 au 29 septembre
 Porte de Versailles, Paris
www.salon-aps.com

TOURISME

- **Map pro international**
 Les 9 et 10 octobre
 Plus de 400 exposants, spécialistes de l'offre touristique de groupe, soit 120 destinations en France et à l'étranger.
 Porte de Versailles, Paris
www.lemondeaparispro.com

INFORMATIQUE

- **Cloud and It Expo**
 Les 16 et 17 octobre
 Salon du Cloud Computing, de la virtualisation et des infrastructures sécurisées.
 Porte de Versailles, Paris
www.cloud-and-it-expo.fr

FAMILLE

- **KidExpo**
 Du 19 au 23 octobre
 Porte de Versailles, Paris
www.kidexpo.fr

TENDANCES

- **Foire d'automne**
 Du 25 octobre au 3 novembre
 Toutes les nouveautés qui vont faire parler.
 Porte de Versailles, Paris



CHINE MULTISECTORIEL

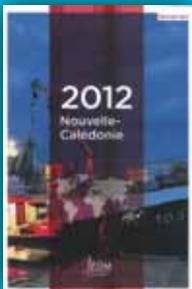
- **Foire de Canton**
 Du 15 au 27 octobre
 Guanzhou, China Import and Export Fair Pazhou Complex
www.cantonfair.org.cn

Les dates des salons sont mentionnées sous réserve. N'hésitez pas à contacter les organisateurs ou à consulter les sites Internet pour obtenir tous les renseignements pratiques.

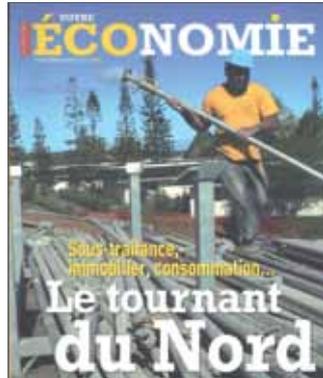
CONJONCTURE

Le **Rapport annuel 2012** de l'Institut d'émission d'outre-mer confirme la tendance : l'économie calédonienne a connu une baisse de dynamisme. En cause, la décélération des investissements due notamment à l'achèvement de l'usine du Nord. Même essouffement côté consommation des ménages. La croissance reste cependant à un niveau enviable à 3,5 % (en volume) avec un PIB par habitant avoisinant les 3,4 millions de francs en 2011. L'emploi et la population active ont augmenté. Par ailleurs, le territoire comptait 56 130 entreprises en 2012 soit 5,2 % de plus qu'en 2011.

Disponible en consultation au service Informations économiques de la CCI-NC et sur www.ieom.fr



⚡ Nord



Si l'usine de Koniambo concentre les regards et les attentions dans le Nord, elle ne concentre pas toutes les énergies. De nombreux projets voient le jour et l'activité économique s'étend à des domaines bien plus larges que le seul nickel. Le hors série **Votre éco** revient sur ces secteurs en pleine croissance. La mer est notamment au cœur des activités du Nord, avec la pêche hauturière, la pisciculture, les micro-algues... Conséquences, les habitudes changent aussi en matière de consommation des ménages. Les grandes enseignes se multiplient, notamment dans la zone de Voh-Koné-Pouembout. Grégoire Blanchet de la Sablière, chargé de mission à la CCI-NC, fait le point sur ces évolutions.

Disponible chez les dépositaires de presse. Prix : 200 XPF

ÉCONOMIE

Au cœur des préoccupations de nombreux Calédoniens : la vie chère. De nombreuses solutions sont envisagées face à cette problématique récurrente. Si les enjeux sont particulièrement complexes en milieu insulaire, **Made In** apporte son éclairage en donnant la parole à différents interlocuteurs sur ce dossier sensible. Côté grand projet, les murs du médipôle s'élèvent. Ce chantier d'une ampleur sans précédent fait appel à de nombreuses entreprises locales, comme en témoigne Jean-Marc Ciquera, directeur de projet de Koutio Médipôle construction.

Disponible en consultation au service Informations économiques de la CCI-NC.



⚡ Ducos



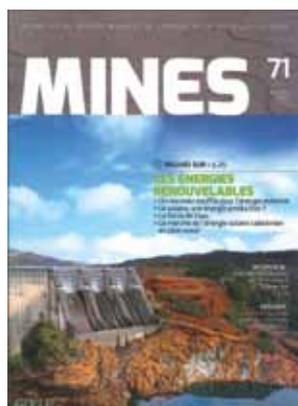
La presqu'île de l'oubli, connue désormais sous le nom de Ducos, a bien changé depuis l'époque du bagne : elle concentre aujourd'hui une bonne partie des entreprises et de l'activité économique en province Sud. Une bonne raison de s'intéresser à ce quartier chargé d'histoire, mais résolument tourné vers l'avenir. Également dans les pages du **Sud info**, un portrait de l'organisation non gouvernementale *Conservation International*, présente en Nouvelle-Calédonie depuis 2002. Son champ d'action s'étend de la sauvegarde des espèces animales et végétales à une démarche plus globale de développement durable.

Disponible chez les dépositaires de presse. Prix : 600 XPF

⚡ Vent nouveau

Avec trois usines de nickel, la Nouvelle-Calédonie connaît des besoins en énergies particulièrement élevés. Fossile, électrique ou renouvelable, **Mines** se penche sur le sujet et donne la parole à un spécialiste, Jean-Michel Deveza, directeur général d'Énercal depuis quelques mois. Autre interview, celui d'Aurélien Louis, directeur de l'Industrie, des mines et de l'énergie au gouvernement. Il revient sur l'enquête consacrée à la consommation électrique des ménages, avec en point de mire, la maîtrise des dépenses.

Disponible chez les dépositaires de presse. Prix : 600 XPF



⚡ Rééquilibrage

L'Institut agronomique calédonien est un organisme de recherche appliquée. Peu connue du grand public, l'IAC œuvre en faveur du développement rural et a notamment permis de lutter contre la tique du bétail. Par ailleurs, l'Institut appuie techniquement les services provinciaux compétents en matière d'environnement et de développement. Au sommaire de **VKP infos** également, le point de vue de Paul Néaoutyne sur le développement de la province dont il est président, et sur le rééquilibrage et la croissance économique du Nord.

Disponible chez les dépositaires de presse. Prix : 500 XPF





LA PROVINCE SUD AIDE LES ENTREPRISES

Les secteurs concernés

1
**ÉCONOMIE
GÉNÉRALE**

2
**ÉCONOMIE
VERTE**

3
**ÉCONOMIE
RURALE**

4
**ÉCONOMIE
MARITIME**



Les dispositifs de la province Sud

CASE

CODE DES AIDES POUR
LE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE

SudInnovation
FONDS D'AMORÇAGE
en partenariat avec **bpi**finance

FGPS

FONDS DE GARANTIE
DE LA PROVINCE SUD

PromoSud
Société de Financement et de Développement de la province Sud

Renseignez-vous :

1 2

**DIRECTION DE L'ÉCONOMIE,
DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI (DEFE)**

30, route de la Baie-des-Dames
Ducos Le Centre et Le Forum du Centre
Tél. 23 28 30 - defe.contact@province-sud.nc

3 4

**DIRECTION
DU DÉVELOPPEMENT RURAL (DDR)**

6, route des Artifices
Baie de la Moselle
Tél. 20 38 00 - ddr.contact@province-sud.nc

Comparez, vous y gagnez !



Tamiam08/2013



OBSERVATOIRE DES PRIX
de la Nouvelle Calédonie

www.observatoiredesprix.nc

Désormais, l'observatoire des prix nous permet de comparer les prix de plusieurs milliers de produits de consommation courante. Cet outil, actualisé toutes les semaines, nous épargne du temps et de l'argent. Bien s'informer et mieux choisir.

La vie chère, c'est l'affaire de tous !



**ACCORDS
VIE CHÈRE**

Une info à donner ou à demander

APPEL GRATUIT

N° Vert 05 67 89



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE